

CHIFFRES-CLÉS DE L'ARTISANAT

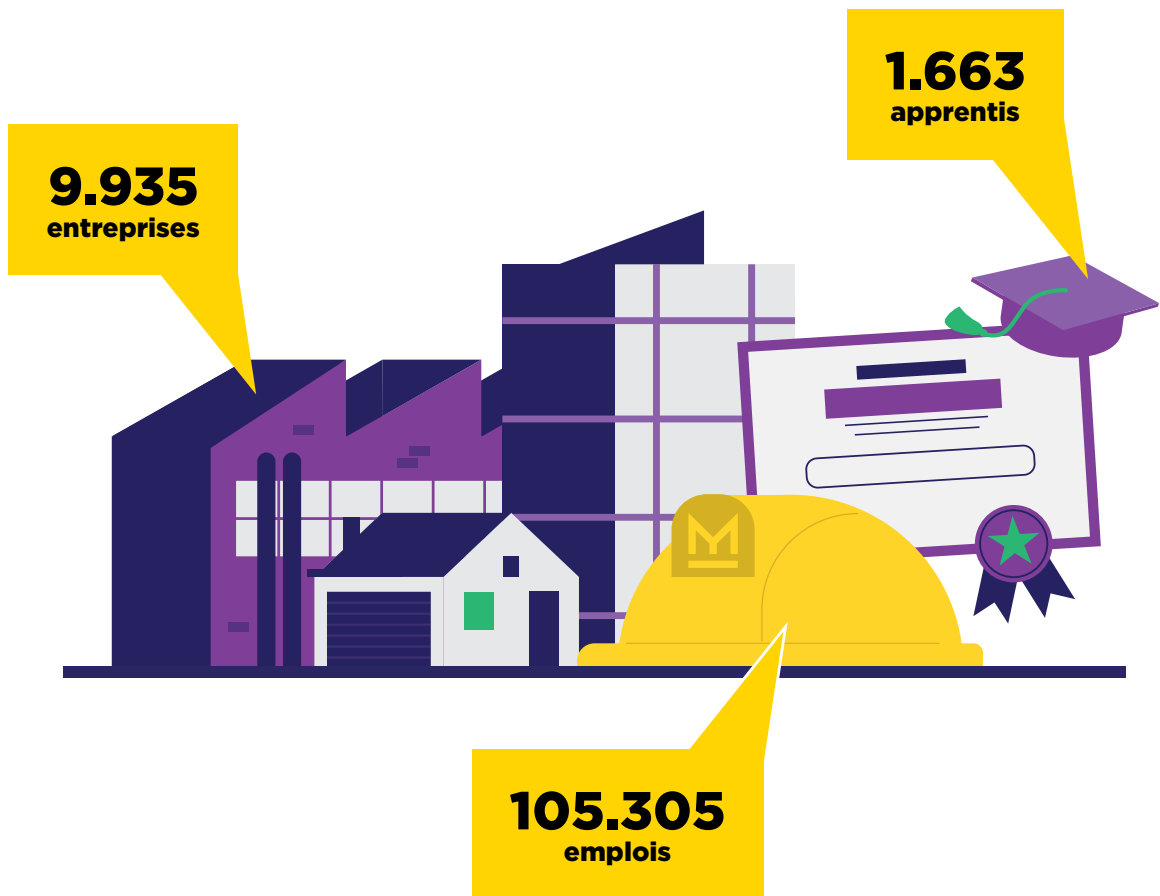
2025



**CHAMBRE
DES MÉTIERS**
LUXEMBOURG

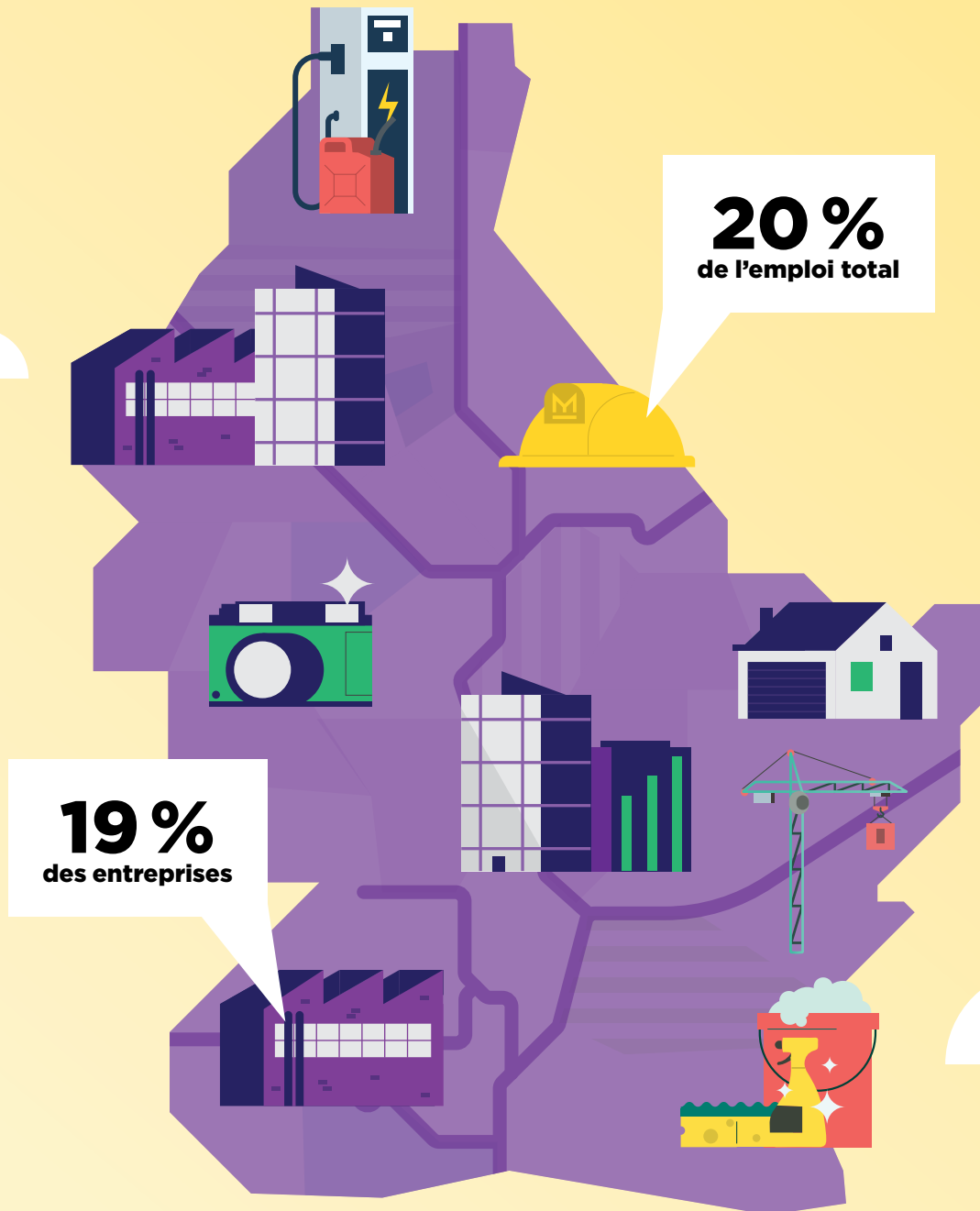
**De Partner
vum Handwerk**

L'ARTISANAT COMPTE PLUS DE 105.000 EMPLOIS



* Salariés, gérants et aidants familiaux.

PAR RAPPORT À L'ÉCONOMIE DANS SON ENSEMBLE, L'ARTISANAT REPRÉSENTE...



L'ARTISANAT : UN SECTEUR DIVERSIFIÉ

**L'ARTISANAT INTERVIENT DANS TOUS LES
DOMAINES DE LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE**

ACTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION

PRODUCTEUR DE BIENS DE CONSOMMATION

SOUS-TRAITANT DE L'INDUSTRIE

MONTAGE, MAINTENANCE ET RÉPARATION DE PRODUITS DE TOUTES SORTES

PROTAGONISTE IMPORTANT DANS LE DOMAINE CULTUREL

PRESTATAIRE DE SERVICES DANS LE DOMAINE CULTUREL

L'ARTISANAT EST

LE PREMIER EMPLOYEUR DU LUXEMBOURG

LE PREMIER SECTEUR FORMATEUR

Remarque : le plus grand soin a été apporté à la rédaction de cette brochure.
Toutefois, la Chambre des Métiers décline toute responsabilité concernant les erreurs éventuelles.

© **Chambre des Métiers, mars 2026**

Il est interdit, sauf accord écrit préalable de la Chambre des Métiers, de reproduire ou de traduire partiellement ou totalement le présent ouvrage.

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| L'ARTISANAT : CRÉATEUR D'ENTREPRISES ET D'EMPLOIS | 6 |
| ÉVOLUTION CONJONCTURELLE | 8 |
| RENOUVELLEMENT DU TISSU ÉCONOMIQUE | 10 |
| STIMULER L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE | 11 |
| L'ARTISANAT DÉPEND DE PLUS EN PLUS DE LA MAIN-D'ŒUVRE FRONTALIÈRE | 12 |
| L'ARTISANAT : VECTEUR D'INTÉGRATION | 13 |
| LA SÀRL : LE STATUT JURIDIQUE DE RÉFÉRENCE DANS L'ARTISANAT | 14 |
| L'ARTISANAT : TROIS QUARTS DES ENTREPRISES DE TAILLE « MICRO » | 16 |
| L'ARTISANAT : 80 % DES SALARIÉS OCCUPÉS PAR DES PME | 17 |
| RÔLE DE L'ARTISANAT DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE | 18 |
| COMMENT LES ARTISANS SOUTIENNENT LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET S'Y PRÉPARENT | 19 |
| LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ARTISANAT : LA LABELLISATION | 20 |
| LA TRANSMISSION DU SAVOIR-FAIRE : UN DÉFI POUR L'ARTISANAT | 22 |
| LA TRANSMISSION D'ENTREPRISES : UN VECTEUR ASSURANT LA PÉRENNITÉ DE L'ARTISANAT | 23 |
| L'ARTISANAT ACCOMPAGNE ET OFFRE DE NOMBREUSES OPPORTUNITÉS DE CARRIÈRE | 24 |
| PERSPECTIVES POUR LES JEUNES : L'APPRENTISSAGE | 25 |
| BREVET DE MAÎTRISE ET FORMATION CONTINUE : UNE ALLIANCE POUR L'EXCELLENCE | 26 |
| PISTES DE DÉVELOPPEMENT DU MODÈLE ARTISANAT ACTUEL | 27 |
| LES ENTREPRISES TRIPLÉMENT DE TAILLE APRÈS CINQ ANS | 28 |
| L'IMPORTANCE DE L'ARTISANAT EN GRANDE RÉGION | 29 |
| RÉFORME DU DROIT D'ÉTABLISSEMENT : ÉVOLUTION DYNAMIQUE DE LA LISTE C | 30 |
| RÉORGANISATION DES ACTIVITÉS ARTISANALES EN CLUSTERS | 31 |
| LES CLUSTERS DE L'ARTISANAT | 32 |
| ANNEXE : LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT | 40 |

L'ARTISANAT : CRÉATEUR D'ENTREPRISES ET D'EMPLOIS

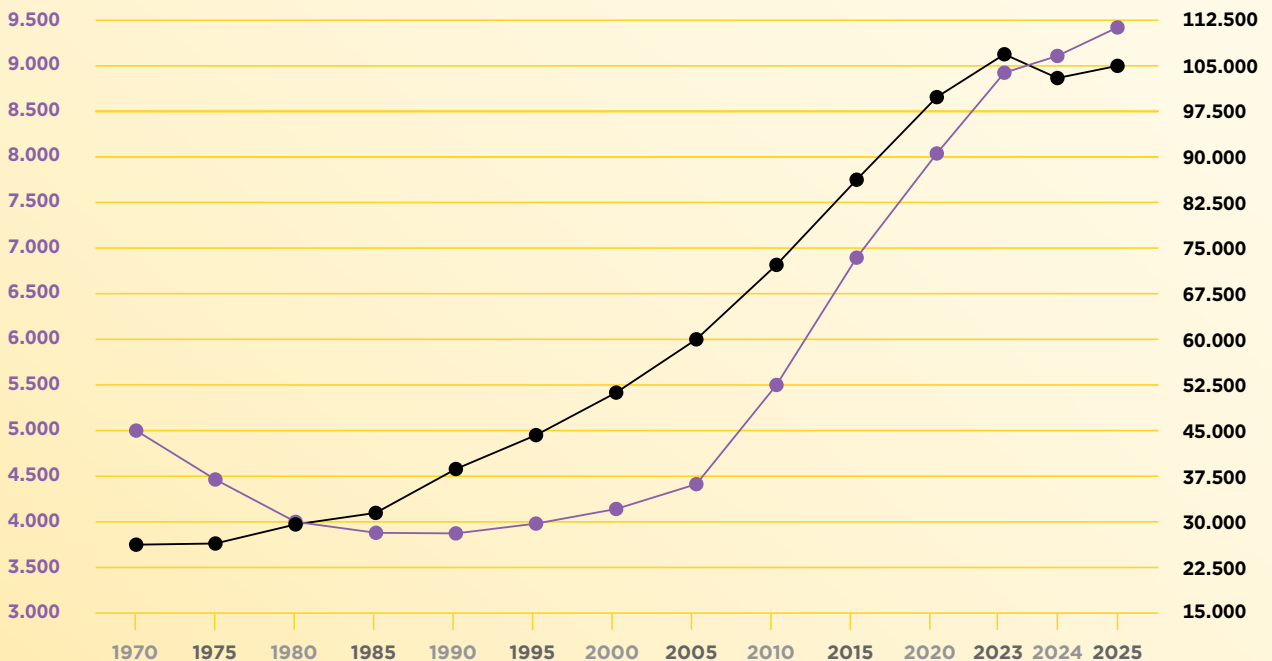
| | 1990 | 2000 | 2010 | 2020 | 2025 | 2024/25 | VARIATION (%) |
|-----------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|--------------|---------------|
| NOMBRE D'ENTREPRISES | 3.724 | 4.153 | 5.499 | 8.031 | 9.935 | 815 | 9 % |
| SALARIÉS | 34.146 | 46.756 | 68.261 | 92.724 | 96.360 | 1.104 | 1 % |
| + NON-SALARIÉS* | 4.705 | 4.409 | 4.727 | 7.083 | 8.945 | 867 | 10 % |
| = EMPLOI TOTAL | 38.851 | 51.165 | 72.988 | 99.807 | 105.305 | 1.971 | 2 % |
| TAILLE MOYENNE | 10 | 12 | 13 | 12 | 11 | -1 | -6 % |

* Gérants et aidants familiaux.



ENTREPRISES

EMPLOIS



UNE CROISSANCE CONTRASTÉE DU NOMBRE D'ENTREPRISES

En 2025, l'Artisanat comptait **9.935 entreprises**, enregistrant une progression nette de **9 % (+815 entreprises) par rapport à 2024**. Cette augmentation nette découle de **1.187 créations d'entreprises** et **372 radiations sur l'année** (cf. p. 10). Cette hausse est notamment liée aux créateurs disposant d'une autorisation de la liste C (cf. p. 30.)

BAISSE INÉDITE DE L'EMPLOI DANS L'ARTISANAT

Depuis 1970, l'Artisanat a vu son emploi total croître à un rythme annuel moyen de près de **3 %, avec une taille moyenne des entreprises passant de cinq salariés en 1970 à onze salariés en 2025**. Alors que 2024 a été marqué par une baisse de la croissance de l'emploi de l'ordre de 4 %, l'emploi total est parvenu à se stabiliser en 2025, **en affichant une hausse de 2 %**. Malgré cette hausse, l'emploi reste donc en dessous du niveau de 2023 lorsque **l'Artisanat comptait 107.144 emplois**.

IMPACT DES CRISES RÉCENTES SUR L'EMPLOI

Entre 2024 et 2025, l'Artisanat a enregistré une hausse nette de **1.971 emplois**, compensant ainsi en partie la baisse encourue l'année précédente, tout en restant inférieur à **la progression annuelle moyenne de 2.620 emplois enregistrés par le secteur entre 2010 et 2023**. Cette situation est le reflet de l'incertitude qui affecte toujours le marché de l'emploi. La situation reste tendue dans le secteur de la construction, qui connaît une nouvelle baisse de **l'emploi de l'ordre de 400 personnes**. Il en résulte une érosion progressive des capacités de production futures susceptible de peser en cas de reprise de l'activité.

UNE ÉVOLUTION HÉTÉROGÈNE SELON LES SECTEURS

Certaines branches, comme l'alimentation, la communication ou encore le cluster créations florales, **entretien des forêts et jardins ont connu une croissance significative en 2025**, tant en termes de nombre d'entreprises que d'emplois. En revanche, plusieurs groupes de métiers liés à la construction tels que le gros-œuvre et le génie civil, **la fermeture du bâtiment ou encore le parachèvement restent particulièrement marqués par les répercussions des crises économiques récentes** (cf. pp 32-39).

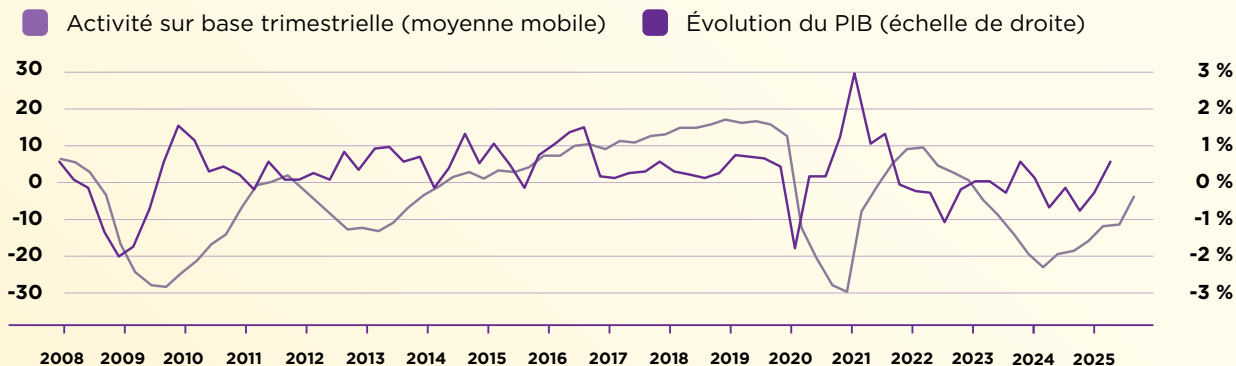
+815
ENTREPRISES

+1.104
DIPLOMÉS
DÉCERNÉS

+1.971
EMPLOIS
(SALARIÉS,
GÉRANTS ET
AIDANTS
FAMILIAUX)

ÉVOLUTION CONJONCTURELLE

INDICATEUR DE L'ACTIVITÉ DE L'ARTISANAT



L'échelle de gauche représente la différence entre le pourcentage des entreprises déclarant une hausse de l'activité et celles constatant une baisse.

ENCORE FRAGILE

Après plusieurs années marquées par une succession de chocs économiques, **l'Artisanat luxembourgeois poursuit en 2025 une phase de stabilisation progressive amorcée depuis 2024**. Si l'indicateur d'activité global a démontré une phase de reprise, il demeure néanmoins en territoire négatif, traduisant une conjoncture toujours contrainte et une reprise qui peine encore à s'affirmer de manière durable.

CONFIANCE DES ENTREPRISES : PRUDENCE TOUJOURS DE MISE

Malgré quelques signaux encourageants, **une part significative des chefs d'entreprise dans l'Artisanat fait encore état d'une détérioration de leur activité au cours de l'année 2025**. Cette prudence est le reflet d'une visibilité limitée, tant sur l'évolution de la demande que sur les conditions-cadres, renforçant une attitude attentiste qui freine toute reprise franche de l'investissement et de l'activité.

UNE ÉCONOMIE NATIONALE EN QUÊTE D'UN NOUVEAU SOUFFLE

La stagnation du PIB réel observée depuis 2021 continue de peser sur l'ensemble du tissu économique. **Après des décennies de croissance soutenue, le ralentissement actuel met en évidence la dépendance du modèle économique et social luxembourgeois à une dynamique de croissance aujourd'hui affaiblie**. Dans ce contexte, les entreprises artisanales évoluent dans un environnement incertain, marqué par l'introduction continue de nouvelles exigences législatives et réglementaires, exacerbant la tâche des entreprises de générer de la croissance indispensable au modèle social luxembourgeois.

L'ARTISANAT : UN PILIER ÉCONOMIQUE NATIONAL

L'Artisanat, représentant environ 10 % du PIB luxembourgeois, suit la tendance globale de l'économie nationale. Une analyse à long terme révèle que le secteur de la construction évolue avec un certain décalage par rapport à l'économie nationale, comme le reflète le graphique ci-dessus.

INDICATEUR DE L'ACTIVITÉ PAR GROUPE DE CLUSTERS

CONSTRUCTION : UNE SITUATION TOUJOURS STRUCTURELLEMENT DÉGRADÉE

Le secteur de la construction reste confronté à une insuffisance chronique de la demande sur le segment du neuf, **résultant dans une concurrence accrue sur les autres segments (B2B, marchés publics) et donc des marges bénéficiaires réduites, voire inexistantes.** Bien que les entreprises fassent preuve de résilience en maintenant leurs effectifs, cette stratégie se traduit par une baisse de productivité et de rentabilité. **En l'absence d'une politique anticyclique renforcée et durable, le secteur demeure piégé dans une phase prolongée de stagnation.**

LE MARCHÉ DU LOGEMENT, FACTEUR CLÉ DE FRAGILISATION

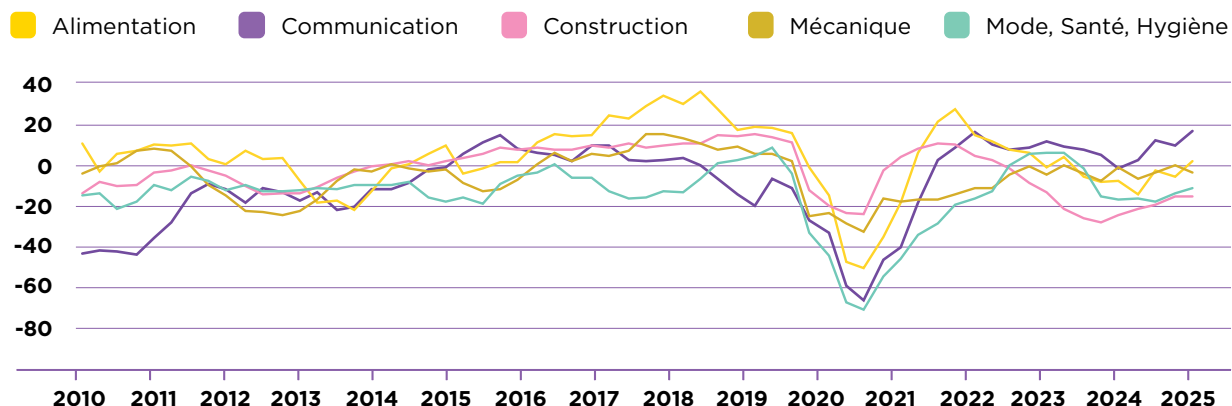
Malgré un regain d'activité apparent sur le marché immobilier en 2025, la dynamique repose quasi exclusivement sur les logements existants. Le segment du logement neuf demeure en crise profonde, avec un niveau de ventes en VEFA historiquement bas. Ce déséquilibre persistant entre ancien et neuf continue d'affaiblir le secteur de la construction et contribue à accentuer la pénurie structurelle de logements, avec des répercussions directes sur de nombreux secteurs de l'Artisanat.

DES MESURES PUBLIQUES AUX EFFETS LIMITÉS

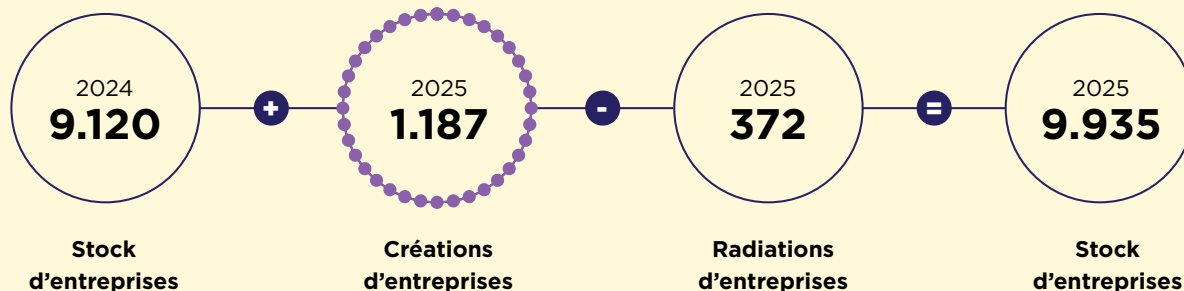
Bien que louable, les dispositifs mis en place pour soutenir le marché **du logement et stimuler l'activité n'ont produit en 2025 qu'un effet ponctuel et temporaire.** En effet, le sursaut observé avant l'expiration des mesures fiscales de soutien au logement ne s'est pas traduit par une reprise durable, comme en témoigne la baisse des crédits octroyés après l'été.

DES SECTEURS ARTISANAUX INÉGALEMENT EXPOSÉS

En dehors de la construction, les autres groupes de métiers présentent des évolutions plus contrastées. Certains secteurs, tels que la mécanique, l'alimentation ou la communication, affichent une stabilité relative, voire une amélioration modérée, tandis que d'autres, notamment dans la mode, la santé et l'hygiène, amorcent un redressement progressif après des niveaux particulièrement bas. **Cette hétérogénéité illustre la fragilité de la reprise et confirme l'absence, à ce stade, d'une dynamique conjoncturelle homogène au sein de l'Artisanat.**



RENOUVELLEMENT DU TISSU ÉCONOMIQUE



CROISSANCE SOUTENUE DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES ARTISANALES

En 2025, le secteur artisanal a enregistré une création nette de 815 entreprises, résultant de 1.187 créations et 372 radiations. Cette performance est significativement supérieure à celle enregistrée en 2024 (+176 entreprises), et continue dès lors de refléter un esprit entrepreneurial résilient face aux crises, en particulier dans certains secteurs de l'Artisanat. En effet, les activités les plus prisées en 2025 ont été celles du photographe-cadreur comptant pour 12 % des créations, de loueur de taxis et de voitures de location (6 %) et de l'exploitant d'un atelier graphique (4 %).

STATUTS JURIDIQUES LES PLUS UTILISÉS

Alors que la SÀRL reste la forme juridique dominante, encore utilisée par 52 % des sociétés, la SÀRL-S, avec sa simplicité et ses faibles exigences de capital, continue de gagner en popularité, atteignant 12 % des entreprises artisanales totales. En matière de création, les entreprises individuelles représentent 50 % des créations. Plus d'une entreprise sur quatre créées en 2025 revêt le statut juridique de la SÀRL-S (28 %). Les SÀRL, quant à elles, représentent 21 % des créations d'entreprises.

RADIATIONS ET ROBUSTESSE DES ENTREPRISES

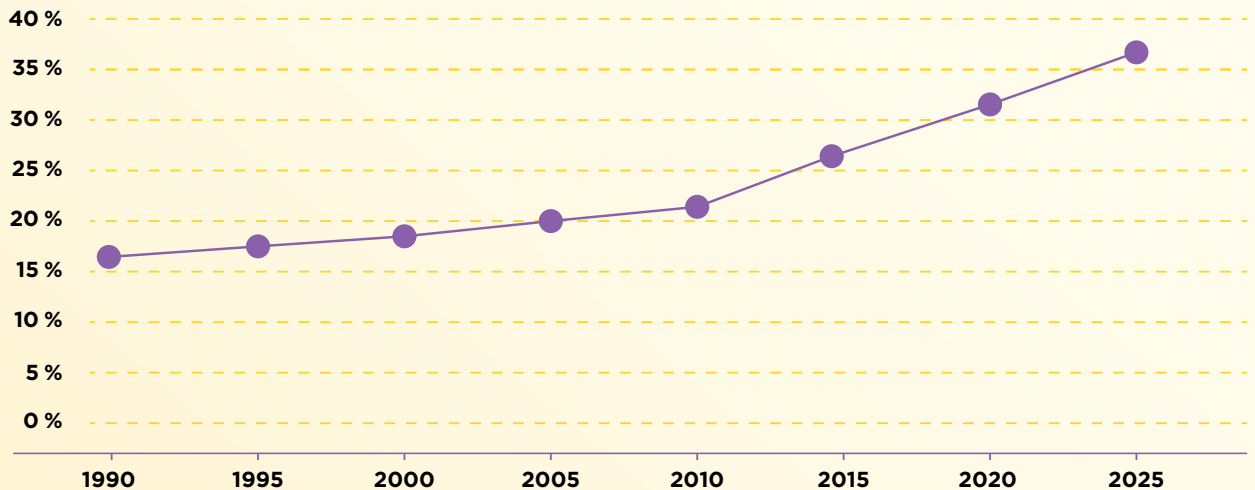
Sur les 372 radiations en 2025, 19 % des entreprises ont cessé leur activité pour cause de faillite. La majeure partie des radiations est également à attribuer aux SÀRL, comptant pour 42 % des radiations, alors que la version simplifiée de cette structure (SÀRL-S) représente 20 % des radiations en 2025. Par ailleurs, une part significative des radiations concerne les entreprises individuelles (30 %), tandis que les SA ne représentent que 7 % des radiations.

LES DÉFIS DE L'ENTREPRENEURIAT ARTISANAL

L'importance des radiations volontaires continue d'illustrer les pressions subies par les chefs d'entreprises, nombreux à opter pour une cessation d'activité plutôt que de tomber en faillite. Cette tendance est confirmée à travers le nombre inquiétant d'entreprises établies de longue date qui décident d'arrêter leur activité dans ces conditions démontrant une fragilisation grandissante du secteur.

STIMULER L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE

■ Proportion du personnel administratif



LES DÉFIS STRUCTURELS DES ENTREPRISES PÈSENT SUR L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE

Les entreprises artisanales rencontrent des difficultés croissantes qui freinent leur développement.

Depuis 1990, la part du personnel administratif a plus que doublé, **atteignant 36,5 % en 2025**, augmentant les coûts de fonctionnement et réduisant la productivité. Selon les données de la Commission européenne, **la productivité de la construction a baissé de 34 % au Luxembourg entre 2019 et 2024**. Un autre défi freinant la productivité des entreprises est la gestion des salariés absents, **le taux d'absentéisme (hors COVID-19) s'élevant à 4,8 % en 2024**.

Par ailleurs, il devient de plus en plus difficile de retenir les talents nécessaires dans le secteur privé, le fossé en termes de rémunération existant entre le secteur public et le secteur privé se creusant davantage. **Au cours des dernières années, un emploi sur deux a été créé dans la fonction publique.**

DES SOLUTIONS POUR LES PME, NOTAMMENT ARTISANALES

Pour soutenir les entreprises artisanales et les PME, plusieurs mesures sont proposées :

- **RÉDUCTION DES CHARGES ADMINISTRATIVES :**
Une simplification des démarches permettrait aux entrepreneurs de se concentrer sur leur activité.
- **ORGANISATION FLEXIBLE DU TEMPS DE TRAVAIL :**
Une adaptation des horaires aux besoins des employeurs et salariés améliorerait l'efficacité.
- **FISCALITÉ INCITATIVE :**
Un cadre fiscal avantageux encouragerait la création et le développement des PME.
- **OPTIMISATION DE L'ACCÈS AU FINANCEMENT :**
Des solutions adaptées stimuleraient les investissements et la croissance durable.

L'ARTISANAT DÉPEND DE PLUS EN PLUS DE LA MAIN-D'ŒUVRE FRONTALIÈRE

| NATIONALITÉ ET PAYS DE RÉSIDENCE DES SALARIÉS | 1990 | 2000 | 2010 | 2020 | 2024 | 2025 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| SALARIÉS | 34.146 | 46.756 | 68.261 | 92.724 | 95.256 | 96.360 |
| RÉSIDENTS LUXEMBOURGEOIS | 26 % | 21 % | 15 % | 12 % | 12 % | 12 % |
| RÉSIDENTS ÉTRANGERS | 47 % | 43 % | 39 % | 33 % | 31 % | 30 % |
| FRONTALIERS LUXEMBOURGEOIS | - | - | - | 2 % | 2 % | 3 % |
| FRONTALIERS ÉTRANGERS* | 27 % | 36 % | 46 % | 55 % | 55 % | 55 % |
| SALARIÉS MASCULINS | 78 % | 77 % | 76 % | 74 % | 71 % | 72 % |
| SALARIÉS FÉMININS | 22 % | 23 % | 24 % | 26 % | 29 % | 28 % |

*Le pourcentage de frontaliers relatif à l'année 1990 a été estimé.

UNE FORTE DÉPENDANCE ENVERS LES FRONTALIERS

En 2025, 58 % des salariés de l'Artisanat étaient des travailleurs frontaliers, une part en forte hausse par rapport à 27 % en 1990. Avec une croissance annuelle moyenne de près de 4 % du nombre de frontaliers depuis 2010, cette dépendance continue d'augmenter vis-à-vis des salariés résidents, dont le nombre n'a pas enregistré de croissance en 2025. Parmi ces frontaliers, 53 % habitent en France, 26 % en Allemagne, et 21 en Belgique.

MAINTIEN DE LA PART DES RÉSIDENTS LUXEMBOURGEOIS DANS L'ARTISANAT

La part des salariés luxembourgeois est passée de 26 % en 1990 à 12 % en 2025, l'année 2025 marquant un maintien de la part des Luxembourgeois dans l'Artisanat par rapport à 2024.

PROMOTION DE LA DIVERSITÉ ET INTÉGRATION

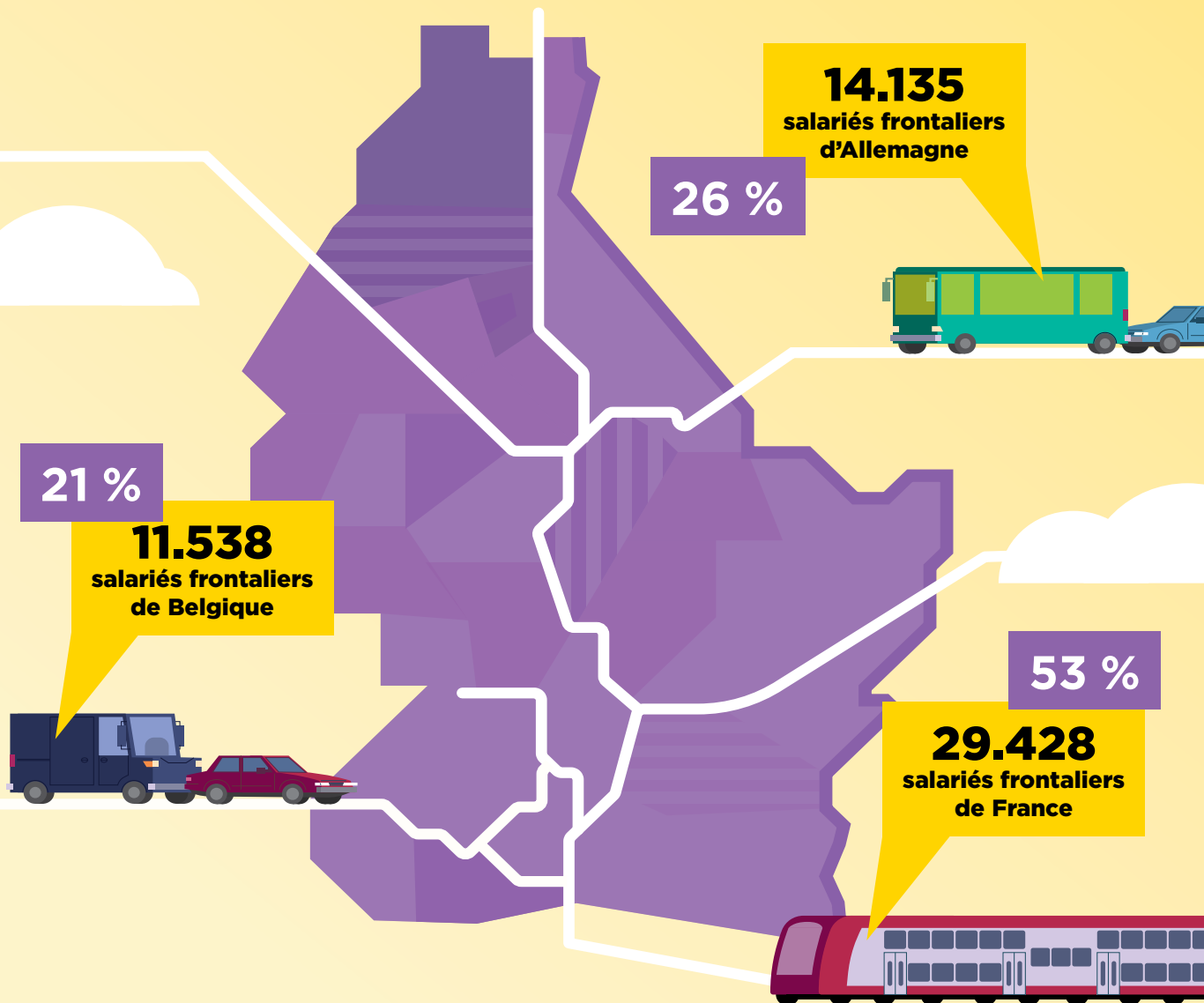
L'Artisanat promeut la participation accrue des femmes et des jeunes aux métiers artisanaux pour répondre aux besoins en main-d'œuvre. La part des femmes est passée de 22 % en 1990 à 28 % en 2025, mais des écarts significatifs entre les sexes subsistent encore selon les clusters (cf. pp. 32-39).

DÉFIS DE MOBILITÉ ET SOLUTIONS POUR L'HÉBERGEMENT DES SALARIÉS

Les entreprises et leurs salariés font face à des défis croissants liés au transport et au logement, notamment une pénurie de logements abordables à proximité des centres économiques. Pour y remédier, il est crucial d'avancer les projets pilotes de partenariats public-privé (PPP) et de favoriser des solutions innovantes qui soutiennent un accroissement substantiel du nombre de logements dédiés aux salariés.

L'ARTISANAT : VECTEUR D'INTÉGRATION

NOMBRE DE TRAVAILLEURS FRONTALIERS ET SALARIÉS SELON LA NATIONALITÉ



L'ARTISANAT AU LUXEMBOURG
96.360 SALARIÉS



27 %



24 %



15 %



12 %



9 %



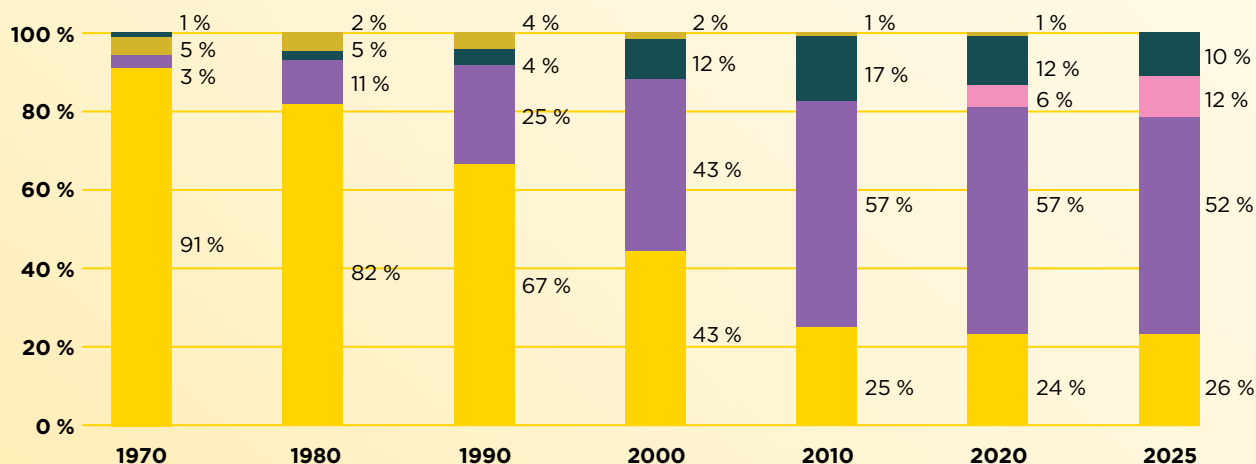
13 %

LA SÀRL : LE STATUT JURIDIQUE DE RÉFÉRENCE DANS L'ARTISANAT

STATUTS JURIDIQUES

| | 1990 | 2000 | 2010 | 2020 | 2025 | VARIATION 2024-2025 |
|----------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------------|
| TOTAL D'ENTREPRISES | 3.724 | 4.153 | 5.499 | 8.031 | 9.935 | 9 % |
| ENTREPRISES INDIVIDUELLES | 2.479 | 1.803 | 1.388 | 1.899 | 2.558 | 19 % |
| SOCIÉTÉS | 1.245 | 2.350 | 4.111 | 6.132 | 7.377 | 6 % |
| SÀRL | 943 | 1.765 | 3.159 | 4.614 | 5.146 | 3,5 % |
| SÀRL-S | - | - | - | 455 | 1.202 | 25 % |
| SA | 145 | 505 | 911 | 1.033 | 991 | 0 % |
| AUTRES | 157 | 80 | 41 | 30 | 38 | 8,5 % |

ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DES TYPES D'ENTREPRISES



■ Entreprises individuelles
 ■ SÀRL
 ■ SÀRL-S
 ■ SA
 ■ Autres

LA SÀRL, UN STATUT DOMINANT

En 2025, **52 % des entreprises artisanales** ont adopté le statut de société à responsabilité limitée (SÀRL), assurant le maintien de sa position dominante dans le secteur. Ce statut reste apprécié pour sa structure flexible et sa limitation de responsabilité.

ROBUSTESSE ET PÉRENNITÉ

Les entreprises sous forme de SA, **représentant 10 % des entreprises du secteur**, démontrent une résilience significative face aux crises, avec un taux de radiation relativement bas (**7 % des radiations en 2025**), en comparaison avec d'autres formes juridiques.

LA SÀRL-S

AVANTAGES

✓ **Faibles coûts d'établissement :**
capital minimum de 1 €, idéal pour les très petites entreprises (TPE).

✓ **Processus de création simple :**
constitution sous signature privée sans passer par un notaire.

✓ **Responsabilité limitée :**
protection du patrimoine personnel des associés.

ÉVOLUTION DES STATUTS JURIDIQUES

Les SÀRL simplifiées (SÀRL-S), introduites en 2017, ont vu leur proportion doublée depuis 2020, **pour désormais atteindre 12 % des entreprises artisanales**, et ce grâce à leurs faibles exigences en capital et leur simplicité de création. **Les entreprises individuelles, autrefois largement prédominantes, représentent 28 % des structures en 2025.**

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le recours croissant à la SÀRL-S reflète **son attractivité pour les entreprises de petite taille nécessitant peu d'investissements initiaux**. Cependant, elle reste moins adaptée aux métiers exigeant des capitaux élevés pour des équipements ou infrastructures.

INCONVÉNIENTS

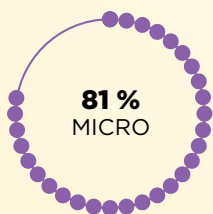
✗ **Limitation du capital :**
plafond de 12.000 €, nécessitant une conversion en SÀRL classique au-delà (pas d'automatisme).

✗ **Crédibilité réduite :**
faible attractivité pour les banques et investisseurs.

✗ **Répartition limitée des bénéfices :**
mise en réserve de 5 % des bénéfices jusqu'à ce que les fonds propres atteignent 12.000 €.

L'ARTISANAT : TROIS QUARTS DES ENTREPRISES DE TAILLE « MICRO »

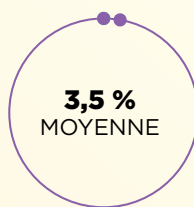
% D'ENTREPRISES 2025



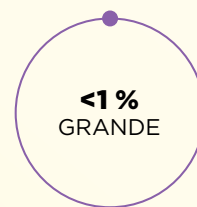
0-9 salariés



10-49 salariés



50-249 salariés

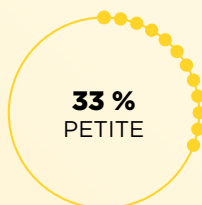


plus de 249 salariés

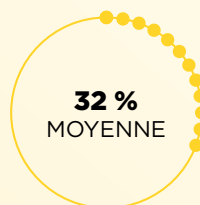
% DE SALARIÉS 2025



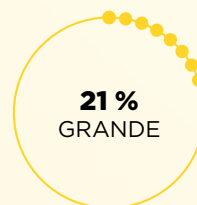
0-9 salariés



10-49 salariés



50-249 salariés



plus de 249 salariés

TAILLE DES ENTREPRISES

| | 1990 | 2000 | 2010 | 2020 | 2025 |
|--------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| ENTREPRISES | 3.724 | 4.153 | 5.499 | 8.031 | 9.935 |
| MICRO (0-9 SALARIÉS) | 2.946 | 3.116 | 4.052 | 6.179 | 8.042 |
| SANS SALARIÉS | 1.132 | 1.195 | 1.664 | 2.851 | 4.276 |
| 1-9 SALARIÉS | 1.814 | 1.921 | 2.388 | 3.328 | 3.766 |
| PETITE (10-49 SALARIÉS) | 644 | 860 | 1.188 | 1.499 | 1.519 |
| MOYENNE (50-249 SALARIÉS)* | 134 | 164 | 231 | 313 | 333 |
| GRANDE (PLUS DE 249 SALARIÉS) | - | 13 | 28 | 40 | 41 |

*Pour les années 1990, il s'agit de la classe de « plus de 49 salariés ».

L'ARTISANAT : 80 % DES SALARIÉS OCCUPÉS PAR DES PME

TAILLE DES ENTREPRISES

| | 1990 | 2000 | 2010 | 2020 | 2025 |
|-------------------------------|------|-------|-------|-------|-------|
| MICRO (0-9 SALARIÉS) | 79 % | 75 % | 74 % | 77 % | 81 % |
| SANS SALARIÉS | 30 % | 29 % | 30 % | 36 % | 43 % |
| 1-9 SALARIÉS | 49 % | 46 % | 44 % | 41 % | 38 % |
| PETITE (10-49 SALARIÉS) | 17 % | 21 % | 22 % | 19 % | 15 % |
| MOYENNE (50-249 SALARIÉS)* | 4 % | 3,7 % | 3,5 % | 3,5 % | 3,5 % |
| GRANDE (PLUS DE 249 SALARIÉS) | - | 0,3 % | 0,5 % | 0,5 % | 0,5 % |

**Pour les années 1990, il s'agit de la classe de « plus de 49 salariés ».*

LA PLACE MAJEURE DES PME DANS L'ARTISANAT

En 2025, 79 % des salariés de l'Artisanat travaillent dans des petites et moyennes entreprises (PME), **qui représentent 99,5 % des entreprises artisanales.**

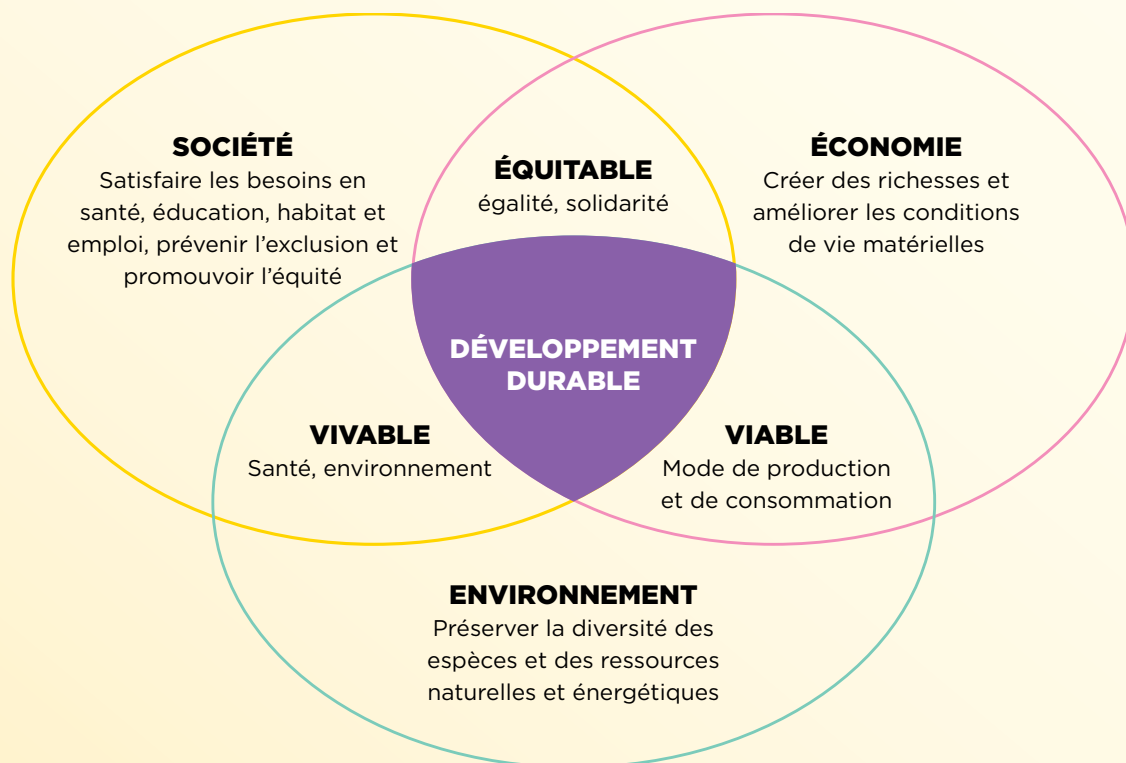
En 2025, les micro-entreprises (0 à 9 salariés) **représentaient 81 % des entreprises artisanales, mais n'employaient que 14 % des salariés.** Les petites entreprises (10 à 49 salariés), bien qu'elles ne constituent que 15 % des structures, **concentraient 33 % de l'emploi.** Les moyennes entreprises (50 à 249 salariés) **étaient encore moins nombreuses (3,5 % des entreprises), mais employaient 32 % des salariés.** Enfin, les grandes entreprises, représentant seulement **0,5 % du total, occupaient une part importante de l'emploi, soit 21 % des salariés du secteur.**

PETITES ENTREPRISES : DES DÉFIS SUPPLÉMENTAIRES À SURMONTER

La taille médiane des entreprises artisanales reste modeste, **avec seulement 1 salarié par entreprise en 2025.** Cette petite taille engendre plusieurs défis significatifs.

La complexification des charges administratives pèse plus lourdement sur les petites entreprises, rendant nécessaire une simplification administrative et **l'application du principe « Think Small First » au niveau national.** De plus, la gestion de l'absentéisme, des maladies, et de nombreux régimes de congés spéciaux est plus difficile pour ces petites structures. **Enfin, les conditions de financement sont souvent plus ardues pour les petites entreprises,** ajoutant une couche supplémentaire de complexité à leur gestion quotidienne.

RÔLE DE L'ARTISANAT DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



MOTEURS D'UNE ÉCONOMIE DURABLE, INCLUSIVE ET RESPONSABLE

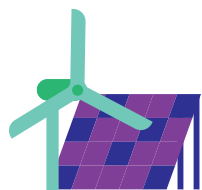
L'Artisanat luxembourgeois joue un rôle essentiel dans la transition vers un modèle économique plus durable, en conciliant compétences locales, responsabilité sociale et pratiques exemplaires.

Par leur proximité et leur ancrage territorial, les artisans créent des emplois qualifiés accessibles à tous, favorisent l'inclusion sociale et transmettent un savoir-faire intergénérationnel précieux. Leur présence au cœur des communes renforce les liens sociaux, soutient les circuits courts et contribue à une économie plus résiliente et solidaire. Au-delà de leur engagement environnemental, sur des sujets comme la rénovation énergétique ou l'installation de systèmes à énergies renouvelables,

les entreprises artisanales intègrent de plus en plus des pratiques de gestion fondées sur la transparence des processus et l'implication des collaborateurs. **Dans les ateliers comme sur les chantiers, elles adoptent des méthodes de travail respectueuses, veillent à la sécurité et au bien-être de leurs équipes, innovent pour réduire les déchets et optimisent les ressources.** Véritables acteurs du changement, les artisans démontrent chaque jour qu'un développement durable réussi repose autant sur l'impact environnemental positif que sur la qualité du lien social et la solidité de la gouvernance. Par leurs actions concrètes et leur engagement quotidien, ils contribuent à construire un Luxembourg plus durable, plus humain et plus responsable.

COMMENT LES ARTISANS SOUTIENNENT LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET S'Y PRÉPARENT

LES INITIATIVES DES ARTISANS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SONT NOMBREUSES ET VARIÉES, NOTAMMENT DANS LES DOMAINES SUIVANTS :



Installation d'énergies renouvelables



Rénovation énergétique



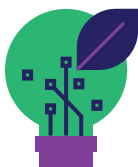
Mobilité durable



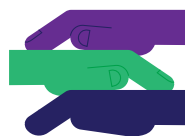
Recyclage et réduction des déchets



Réduction du gaspillage alimentaire



Innovation responsable



Intégration sociale



Transmission du savoir-faire

LES ARTISANS SE PRÉPARENT À FAIRE ENCORE PLUS ET TOUJOURS MIEUX AVEC LE SOUTIEN DE LA CHAMBRE DES MÉTIERS

| | 2025 |
|--|------|
| Participants aux formations continues sur les thématiques de durabilité | 251 |
| Nombre total de formations en lien avec la durabilité | 45 |
| Participants aux événements de sensibilisation, d'information et d'orientation sur la durabilité | 422 |
| Rendez-vous d'accompagnement | 335 |
| Soumission de demandes d'aide SME Packages Sustainability et d'aides temporaires | 54 |
| Soumission de demandes d'aide Starter Kit RSE | 1 |

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ARTISANAT : LA LABELLISATION

De nombreux artisans choisissent de se labelliser pour démontrer leur engagement, la qualité de leurs pratiques et l'excellence de leur savoir-faire, tout en profitant de cette démarche pour approfondir leurs connaissances et structurer leurs processus internes. **La labellisation est ainsi à la fois un outil de reconnaissance et un levier d'amélioration continue, renforçant la confiance des clients, et permettant de se démarquer dans un marché concurrentiel.** Les labels valorisent les compétences et le savoir-faire des entreprises artisanales, tout en renforçant leur image de marque et de qualité. Les labels les plus courants dans l'Artisanat comprennent :



SUPERDRECKSKESCHT® FIR BETRIBER

Reconnaissance de la gestion environnementale par la SDK intégrant la prévention, la préparation aux fins de réutilisation, **de recyclage et de toute autre valorisation, jusqu'à l'élimination des déchets.**

En 2025, 21 % (en 2024 : 21 %) des entreprises membres de la SDK sont des entreprises artisanales et 59 % (en 2024 : 60 %) d'entre elles sont détentrices du label.



B CORP

Le label B Corp distingue les entreprises engagées dans une transformation éthique, sociale et environnementale, selon les standards définis par B Lab. Au Luxembourg, IMS est le point de contact du mouvement et accompagne les entreprises intéressées.

En 2025, 14 % des entreprises portant ce label sont des entreprises artisanales.





SÉCHER A GESOND MAT SYSTEM

Le label offre aux entreprises une image de qualité en matière de sécurité et de santé au travail et leur permet surtout de bénéficier d'un conseil personnalisé et d'un accompagnement par les agents du Service Prévention de l'Association d'assurance accident (AAA).

En 2025, 42 % des entreprises portant ce label sont des entreprises artisanales (en 2024 : 46 %).



ESR - ENTREPRISE RESPONSABLE

Le label ESR - ENTREPRISE RESPONSABLE de l'Institut National pour le Développement durable et la Responsabilité sociale des entreprises (INDR) valorise la contribution au développement durable de l'entreprise et confirme la création de valeur partagée.

En 2025, 33 % des entreprises portant ce label sont des entreprises artisanales (en 2024 : 26 %).



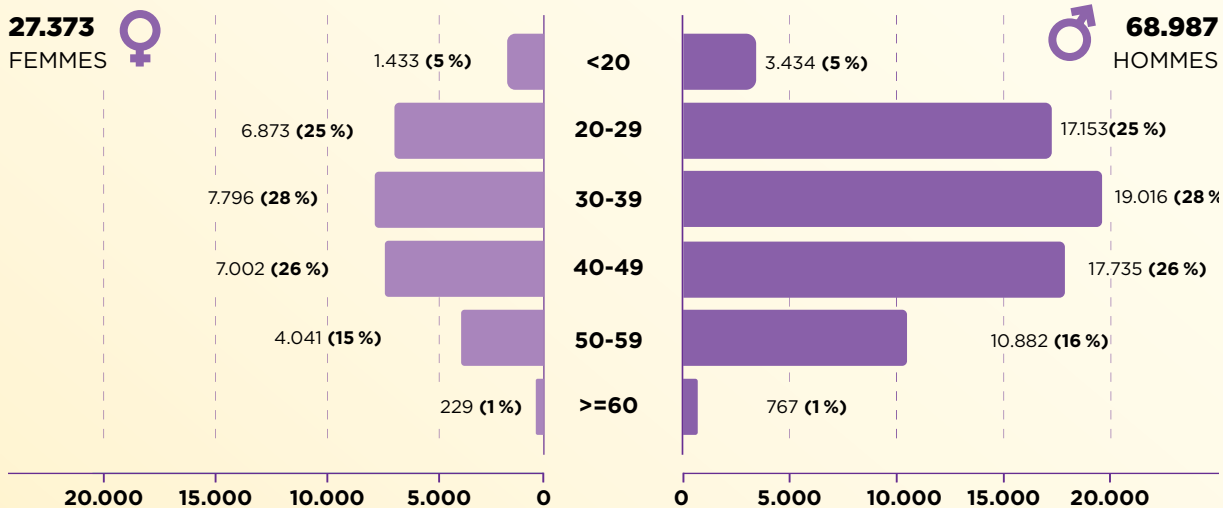
MADE IN LUXEMBOURG

Ce label permet aux entreprises enregistrées d'identifier l'origine luxembourgeoise de leurs produits et services. Le critère local a fortement gagné en importance les dernières années dans le choix des consommateurs.

En 2025, 776 entreprises artisanales détiennent le label contre 741 en 2024.

LA TRANSMISSION DU SAVOIR-FAIRE : UN DÉFI POUR L'ARTISANAT

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS 2025



UN BESOIN URGENT DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE

Malgré les difficultés conjoncturelles, la grande majorité des entreprises artisanales peinent à trouver des profils qualifiés. Ces besoins s'expliquent par la création de nouveaux postes liés à l'évolution des modèles d'affaires et **par le remplacement en 2025 des 1.297 salariés partis en retraite** ou recrutés par d'autres secteurs économiques.

UN DÉFI AGGRAVÉ PAR LA PYRAMIDE DES ÂGES

La pyramide des âges des salariés de l'Artisanat montre qu'au cours des dix prochaines années, **entre 24.000 et 28.000 départs en retraite devront être remplacés, représentant environ un quart des salariés actuels du secteur**. Cette situation pose un défi majeur en termes de transmission du savoir-faire.

LE RÔLE CLÉ DES SALARIÉS EXPÉRIMENTÉS

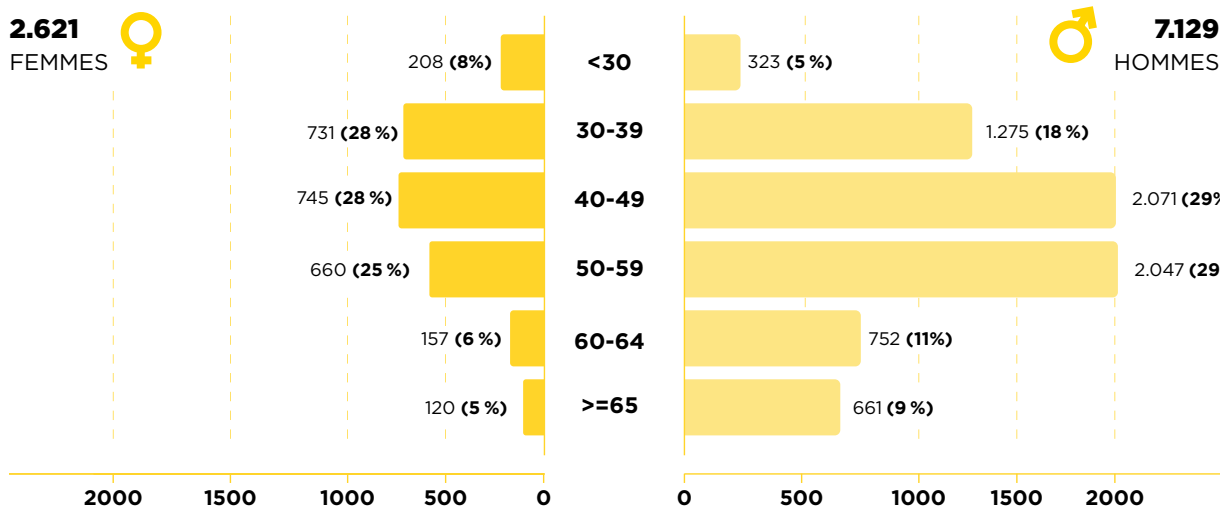
Les salariés âgés de plus de 50 ans jouent un rôle crucial dans la transmission du savoir-faire. Grâce à leur expérience, ils peuvent occuper des fonctions de mentorat ou de tutorat, particulièrement dans le cadre de l'apprentissage artisanal, où la transmission des compétences techniques et manuelles est essentielle.

ENCOURAGER LA RELÈVE

L'Artisanat a besoin de jeunes talents dynamiques pour prendre la relève et combiner savoir-faire traditionnel et technologies modernes. Des formations telles que le **Certificat de Capacité Professionnelle (CCP)**, le **Diplôme d'Aptitude Professionnelle (DAP)** et le **Brevet de Maîtrise (BdM)** sont conçues pour préparer efficacement la future génération d'artisans (cf. p. 24).

LA TRANSMISSION D'ENTREPRISES : UN VECTEUR ASSURANT LA PÉRENNITÉ DE L'ARTISANAT

PYRAMIDE DES ÂGES DES GÉRANTS 2025



UN ENJEU POUR PRÈS DE LA MOITIÉ DES CHEFS D'ENTREPRISE

En 2025, 45 % des chefs d'entreprise âgés de 50 ans ou plus doivent envisager une transmission, représentant un ensemble d'entreprises comportant 56 % des salariés du secteur. Cela souligne leur importance dans le maintien de la dynamique économique artisanale.

PRÉPARER LA RELÈVE

Avec près de 1.700 chefs d'entreprises ayant dépassé les 60 ans, la recherche de successeurs compétents devient une priorité. Cette transition économique pourrait concerner près de 16.650 salariés dans un avenir proche.

UN OUTIL POUR FACILITER LES TRANSMISSIONS

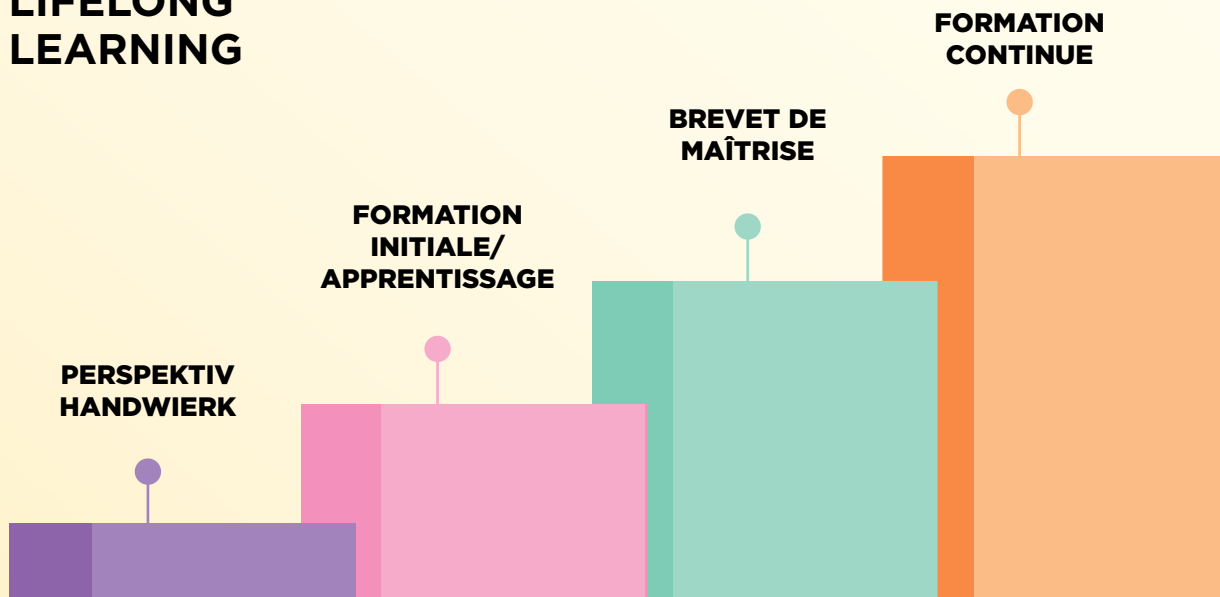
La Chambre des Métiers a mis en place, ensemble avec la Chambre de Commerce, une bourse d'entreprises, un outil permettant de mettre en relation cédants et repreneurs en toute confidentialité, contribuant à sécuriser les transitions et à préserver les emplois : <https://www.businesstransfer.lu/fr>.

UNE ÉVOLUTION POSITIVE AU NIVEAU DES FEMMES CHEFFES D'ENTREPRISES ET DES GÉRANTES

En 2025, près de 27 % des chefs d'entreprises artisanales étaient des femmes, contre seulement 6 % en 1980. De plus, la pyramide des âges montre que les gérantes sont en moyenne de quatre ans plus jeunes que leurs homologues masculins.

L'ARTISANAT ACCOMPAGNE ET OFFRE DE NOMBREUSES OPPORTUNITÉS DE CARRIÈRE

LIFELONG LEARNING



PROMOTION ET VALORISATION DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT AUPRÈS DES ÉLÈVES, DES ENSEIGNANTS ET DES PARENTS

- ▶ En 2025, plus de **7.300 contacts**, dont plus de **3.800** élèves et enseignants ont participé à un workshop ou une activité de sensibilisation à l'Artisanat.

OUVERTURE DE PERSPECTIVES DANS L'ARTISANAT

- ▶ Large offre de perspectives de développement personnel et de carrière susceptible de motiver les jeunes.

SENSIBILISATION AUX MÉTIERS ET AUX PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

- ▶ Rencontres dans les écoles et lycées, ateliers pratiques **combinant créativité et techniques** manuelles et événements visant à éveiller la passion pour l'Artisanat et l'esprit d'entreprendre.
- ▶ Mise en avant des talents tout en suscitant d'éventuelles vocations pour le secteur.

PERSPECTIVES POUR LES JEUNES : L'APPRENTISSAGE

LES QUALIFICATIONS ACQUISES DANS L'ARTISANAT SERVENT DE TREMPLIN POUR UNE PREMIÈRE ENTRÉE DANS LE SECTEUR.

DIPLÔME D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (DAP)

- ▶ Formation de référence pour la qualification des collaborateurs dans l'Artisanat
- ▶ **Choix parmi 39 métiers différents**, organisés en alternance école/entreprise sous contrat d'apprentissage
- ▶ Formation essentielle pour fournir un travail artisanal de qualité selon les règles de l'art

CERTIFICAT DE CAPACITÉ PROFESSIONNELLE (CCP)

- ▶ Qualification de base et ticket d'entrée dans la vie professionnelle
- ▶ **Choix parmi 19 métiers différents**, organisés en alternance école/entreprise sous contrat d'apprentissage

DIPLÔME DE TECHNICIEN (DT)

- ▶ Formation plus approfondie et théorique limitée à un nombre restreint de métiers artisanaux

INCITATION À LA FORMATION D'APPRENTIS

- ▶ Transmission de connaissances et savoir-faire en entreprise
- ▶ Garantie d'avoir de futurs salariés qualifiés qui répondent aux besoins de l'entreprise et de la société

INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

- ▶ **80 % des diplômés de l'apprentissage artisanal** trouvent un emploi ou continuent leur formation dans les six mois suivant l'obtention du diplôme
- ▶ **60 % des diplômés** trouvent leur premier emploi dans leur entreprise formatrice

1.663
APPRENTIS

428
DIPLÔMES
DÉCERNÉS

80 %
DIPLÔMÉS
EN EMPLOI /
FORMATION
APRÈS SIX
MOIS

BREVET DE MAÎTRISE ET FORMATION CONTINUE : UNE ALLIANCE POUR L'EXCELLENCE

BREVET

504
CANDIDATS

102
DIPLÔMÉS

2.518
TOTAL DES SÉANCES
DE COURS ORGANISÉES

FORMATION CONTINUE

1.641
INSCRIPTIONS

243
FORMATIONS
PROPOSÉES

314
CERTIFICATIONS
ÉMISES

65
NOMBRE DE
FORMATEURS

3.240
NOMBRE
D'HEURES DE
FORMATION
RÉALISÉES

UNE FORMATION D'EXCELLENCE

La formation d'excellence pour les indépendants ou responsables au sein d'une entreprise artisanale, **via les 28 Brevets de Maîtrise**, est organisée par métier ou par domaines d'activité.

BREVET DE MAÎTRISE : LE LABEL DE QUALITÉ ET QUALIFICATIONS CLÉS

Le Brevet de Maîtrise constitue une garantie pour un savoir-faire managérial de qualité et à la pointe du progrès. **Il représente des compétences professionnelles et sociales liées à l'entrepreneuriat**, telles que l'innovation, la résolution de problèmes, le management d'entreprise et un haut niveau d'expertise technique.

LE RÔLE CRUCIAL DE LA FORMATION CONTINUE

En 2025, le développement des compétences à travers le catalogue de formations continues de la Chambre des Métiers est illustré à travers les chiffres-clés mettant **en lumière l'offre constante d'opportunités de formation de qualité, adaptées aux besoins évolutifs des artisans.**

PISTES DE DÉVELOPPEMENT DU MODÈLE ARTISANAT ACTUEL

TRADITIONNEL « MODÈLE ARTISANAT » (« EN ESCALIER »)

- ▶ Le traditionnel « Modèle Artisanat » se traduit par l'équation suivante : DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) - Brevet de Maîtrise - Création d'entreprise - Formation d'apprentis.
- ▶ Il assure la relève, le développement et la pérennisation du secteur de l'Artisanat.

LIMITES ACTUELLES DU MODÈLE

- ▶ À terme, le modèle traditionnel ne pourrait plus répondre seul **aux besoins croissants de main-d'œuvre qualifiée**
- ▶ Il est dès lors nécessaire de tracer des voies d'accès nouvelles aux métiers de l'Artisanat à des personnes qui ont opté pour d'autres parcours scolaires et professionnels.

NÉCESSITÉ DE DIVERSIFICATION DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PROFESSIONNEL

- ▶ Besoin d'ouverture à d'autres voies de formation et de niveaux de qualification
- ▶ Introduction à terme **d'un modèle comprenant des offres de formation** supérieure professionnelle complémentaires et des passerelles systématiques.
- ▶ Mise en place de **nouvelles qualifications professionnelles BAC+2 par exemple dans les domaines du bois**, de la construction et de la serrurerie.
- ▶ **Élargissement de l'offre de formations avec des BTS, Bachelors et Masters** via des collaborations transfrontalières.



LES ENTREPRISES TRIPLENT DE TAILLE APRÈS CINQ ANS

| TAUX DE SURVIE | 2020 | 1 AN | 3 ANS | 5 ANS |
|----------------------------|-------|------|-------|-------|
| TAUX D'ENTREPRISES ACTIVES | 100 % | 93 % | 80 % | 66 % |
| TAILLE MOYENNE | 1,7 | 3,4 | 4,4 | 4,5 |

UN TAUX DE SURVIE QUI S'ALIGNE AVEC LA MOYENNE

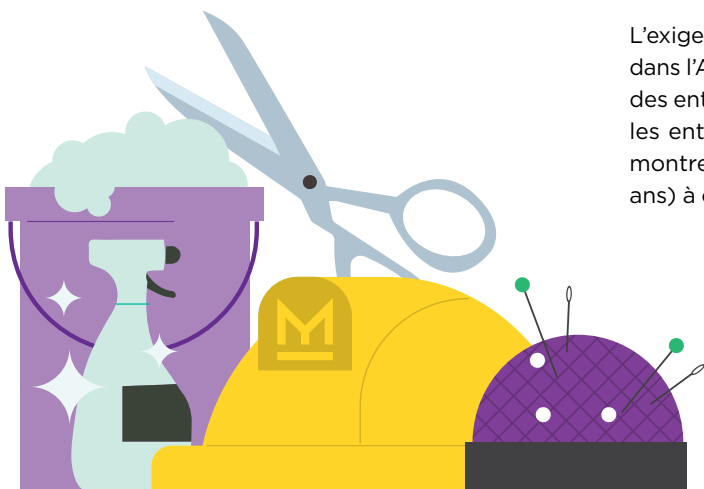
Parmi les entreprises artisanales créées en 2020, **66 % étaient toujours actives en 2025, un taux proche de la moyenne nationale de 67 % observée** pour les entreprises tous secteurs confondus créées entre 2012 et 2017. Cela illustre la résilience des entreprises du secteur et ce malgré les crises récentes.

UNE CROISSANCE DE L'EMPLOI SOUTENUE DANS LES 3 PREMIÈRES ANNEES

Les entreprises artisanales créées en 2020 ont vu leur taille moyenne plus que doubler en trois ans, passant de 1,7 salarié en 2019 à 4,4 salariés en 2023. Cette **progression** rapide reflète la capacité de ces entreprises à se développer dans les premières années d'activité. Néanmoins, leur progression s'est stabilisée à 4,5 salariés jusqu'en 2025, en raison notamment de la situation **conjoncturelle**.

FACTEURS DE ROBUSTESSE

L'exigence de qualifications pour établir une entreprise dans l'Artisanat (listes A et B) contribue à la robustesse des entreprises artisanales. Toutefois, il est à noter que les entreprises exerçant sous le statut de la SÀRL-S montrent un taux de survie inférieur (56 % après cinq ans) à celui de l'ensemble des entreprises artisanales.

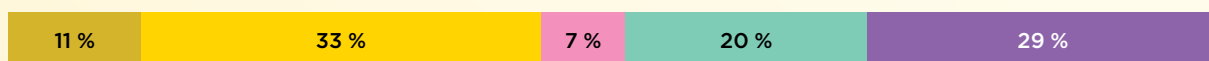


L'IMPORTANCE DE L'ARTISANAT EN GRANDE RÉGION

296.790 ENTREPRISES*



886.824 SALARIÉS*



32.295 APPRENTIS*



■ Luxembourg
 ■ Grand Est
 ■ Sarre
 ■ Wallonie
 ■ Rhénanie-Palatinat

**Les chiffres présentés reposent sur les dernières données disponibles : celles de 2022 pour le Grand Est (salariés) et celles de 2024 pour les autres régions.*

CROISSANCE DE L'ARTISANAT EN GRANDE RÉGION

L'Artisanat de la Grande Région regroupe **296.790 entreprises, employant 886.824 salariés et formant 32.295 apprentis. Depuis 2021**, le nombre de salariés dans les entreprises artisanales a augmenté de **8,4 % en Grande Région, tandis que le nombre d'apprentis a diminué de 4 %**.

RÉPARTITION DES ENTREPRISES ET SALARIÉS : FOCUS SUR LE GRAND EST ET LE LUXEMBOURG

Près de 50 % des entreprises artisanales sont situées dans le Grand Est, bien que le nombre de salariés n'y représente que **33 % du total en Grande Région**. Les proportions sont quant à elles inversées au Luxembourg : **11 % des salariés, pour seulement 3 % des entreprises**.

APPRENTISSAGE ET EMPLOI EN RHÉNANIE-PALATINAT, GRAND EST ET SARRE : UNE RÉPARTITION INÉGALE

La Rhénanie-Palatinat compte la plus grande partie des apprentis (55 %), mais seulement 19 % des entreprises. La part d'apprentis en Grand Est et en Sarre est proche (**respectivement 14 % et 13 %**), alors que la part des salariés et le nombre d'entreprises sont plus importants en Grand Est.

TAILLE MOYENNE DES ENTREPRISES : COMPARAISON AVEC LA GRANDE RÉGION

Les entreprises artisanales luxembourgeoises, avec une taille moyenne de 10,4 salariés, sont plus grandes que celles des régions voisines, comme la Sarre ou le Grand Est, où la moyenne est respectivement de 5,3 salariés et de deux salariés.

RÉFORME DU DROIT D'ÉTABLISSEMENT : ÉVOLUTION DYNAMIQUE DE LA LISTE C

La réforme du droit d'établissement marque un pas décisif sur la voie de la modernisation de la législation afférente et de la dynamisation de l'entrepreneuriat luxembourgeois, notamment dans le secteur de l'Artisanat. **Un des objectifs poursuivis par cette réforme est de garantir une ouverture et une flexibilisation nécessaires au dynamisme entrepreneurial de l'Artisanat**, notamment en ajoutant de nouvelles activités qui tiennent compte de

l'évolution technique du secteur et en simplifiant l'accès à certaines activités professionnelles inscrites sur une **nouvelle liste C. Les tableaux suivants dressent le bilan deux ans après la mise en vigueur** du nouveau cadre légal en montrant la dynamique que les autorisations de la liste C ont eu sur l'évolution de l'emploi et du nombre d'entreprises. Le deuxième tableau présente les nouvelles autorisations qui ont connu le plus de succès en termes de création d'entreprises.

| LISTES | ENTREPRISES | | | SALARIÉS | | |
|--------------|-------------|-------|-----------------|----------|--------|-----------------|
| | 2024 | 2025 | VARIATION 24-25 | 2024 | 2025 | VARIATION 24-25 |
| TOTAL | 9.120 | 9.935 | 9 % | 95.464 | 96.360 | 1 % |
| DONT LISTE A | 4.479 | 4.589 | 2 % | 63.767 | 64.024 | 0 % |
| DONT LISTE B | 3.109 | 3.253 | 5 % | 29.003 | 29.064 | 0 % |
| DONT LISTE C | 1.532 | 2.092 | 37 % | 2.486 | 3.272 | 32 % |

| CORPS DE MÉTIER | ENTREPRISES | | SALARIÉS | |
|--------------------------------------|-------------|------|----------|------|
| | 2024 | 2025 | 2024 | 2025 |
| AGENT TECHNIQUE D'IMMEUBLE | 48 | 109 | 36 | 131 |
| PRODUCTEUR-ARTISAN D'ALIMENTS | 20 | 63 | 150 | 332 |
| AIDE-MÉNAGÈRE | 22 | 57 | 24 | 63 |
| DESIGNER | 16 | 52 | 1 | 4 |
| TATOUÉUR | 17 | 40 | 4 | 18 |
| TOILETTEUR POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE | 13 | 28 | 4 | 28 |
| NETTOYEUR MANUEL DE VÉHICULES | 9 | 24 | 2 | 10 |
| PRODUCTEUR DE SON | 12 | 20 | 5 | 8 |

RÉORGANISATION DES ACTIVITÉS ARTISANALES EN CLUSTERS

ENTREPRISES

2010



2025



EMPLOI

2010



2025



■ 1 autorisation ■ 2 autorisations ■ 3 autorisations ■ ≥4 autorisations

ADAPTATION AUX ÉVOLUTIONS SECTORIELLES

Depuis 2019, la Chambre des Métiers a réorganisé les activités artisanales en **16 clusters**, regroupant les entreprises selon la connexité technique des autorisations d'établissement. Ce modèle facilite l'analyse des multiples activités exercées par une même entreprise. **En 2023, une réforme du droit d'établissement a été initiée, donnant lieu dès 2024 à la création et l'intégration de nouvelles activités au sein des clusters.**

PRISE EN COMPTE DE LA PLURALITÉ DES ACTIVITÉS

En 2025, 37 % des entreprises artisanales détiennent au moins deux autorisations d'établissement. Ces entreprises représentent la moitié de l'emploi du secteur et sont généralement plus grandes que celles avec une seule autorisation.

UN OUTIL STATISTIQUE PERFORMANT

Les clusters permettent une répartition précise des emplois entre les différentes autorisations détenues par une entreprise. Cela offre une **meilleure visibilité des évolutions économiques** et des tendances structurelles de chaque sous-secteur.

INTÉGRATION DE LA RÉFORME DU DROIT D'ÉTABLISSEMENT

Les 20 nouvelles activités créées avec la réforme du droit d'établissement de 2023 ont été réparties dans **les 16 clusters artisanaux** selon le tableau à la page 30. En 2025, **464 entreprises** ont été actives dans une de ces **20 activités** et ont **généralisé 805 emplois salariés au total.**

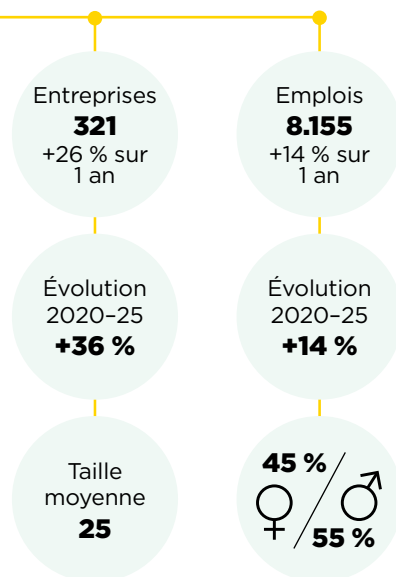
LES CLUSTERS DE L'ARTISANAT

Les clusters représentent une nouvelle méthode d'élaboration des statistiques de l'Artisanat qui a été développée en 2019 par la Chambre des Métiers.

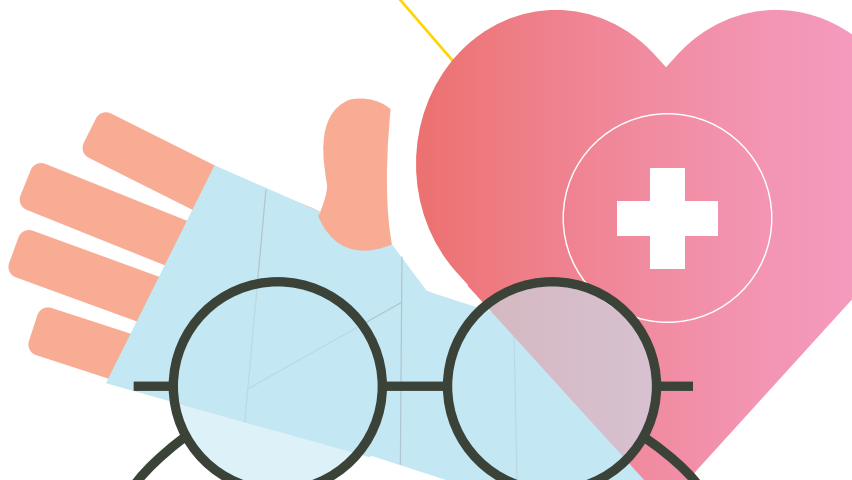
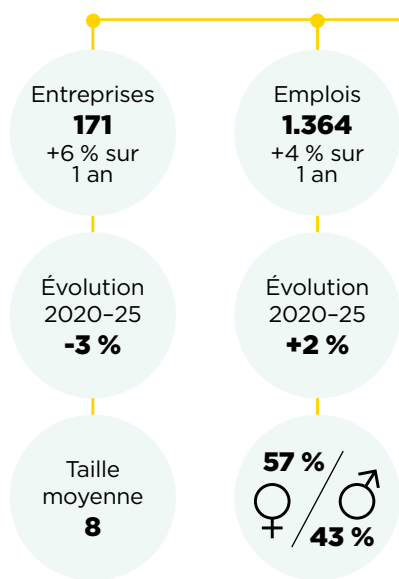
Plus d'informations sur ce concept et sur d'autres statistiques concernant l'Artisanat sont disponibles sur www.cdm.lu/artisanat/chiffres-et-statistiques.



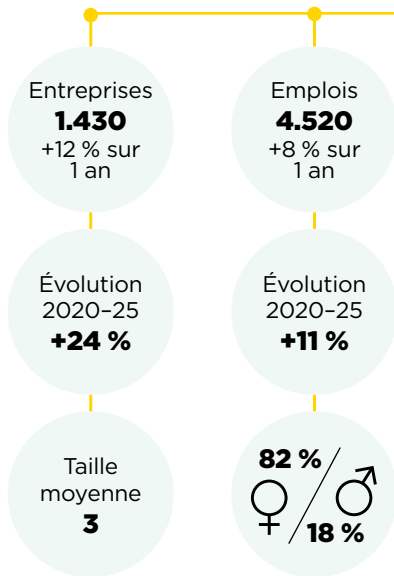
ALIMENTATION



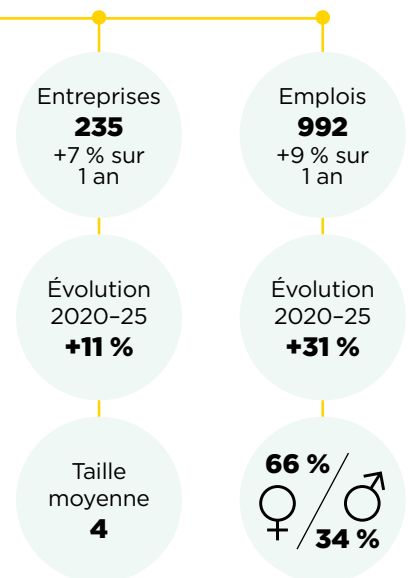
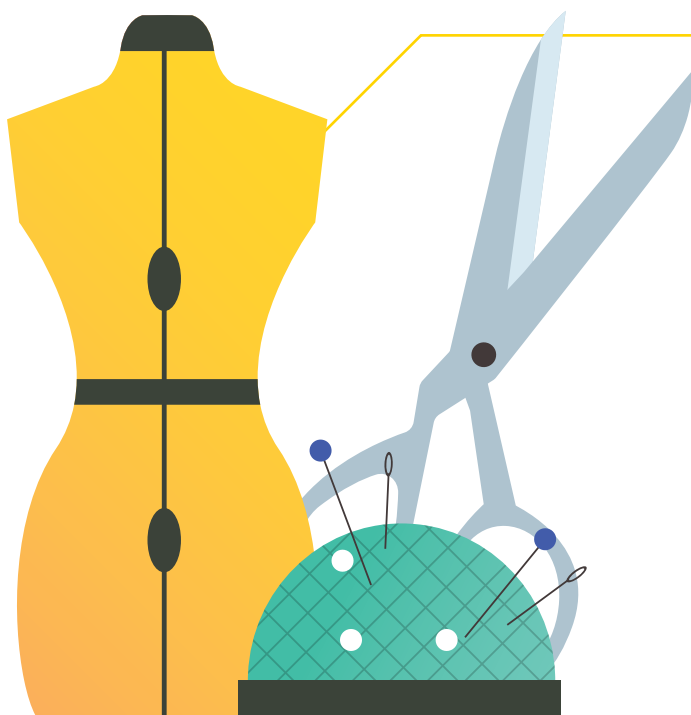
SANTÉ



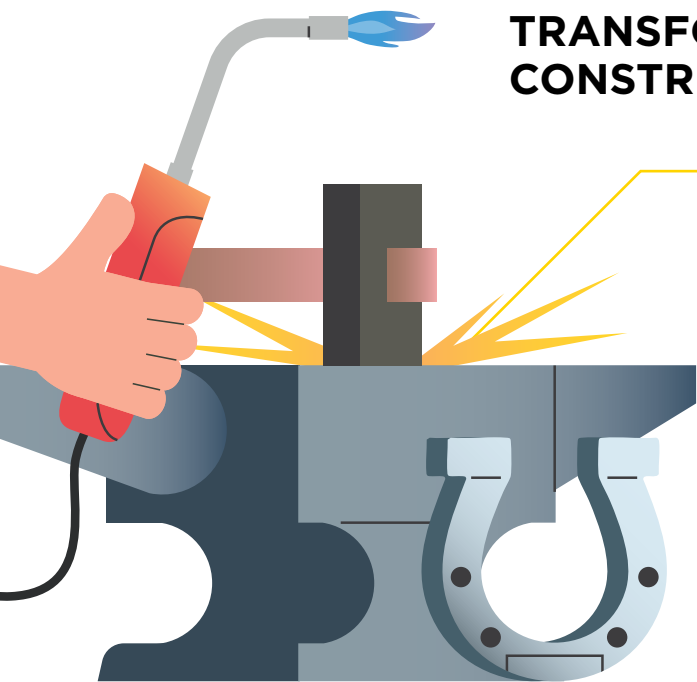
SOINS À LA PERSONNE



MODE



TRANSFORMATION DES MÉTAUX ET CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



Entreprises
282
+2 % sur
1 an

Emplois
4.027
-2 % sur
1 an

Évolution
2020-25
+1 %

Évolution
2020-25
+5 %

Taille
moyenne
14

11 % / **89 %**
♀ / ♂

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Entreprises
105
+5 % sur
1 an

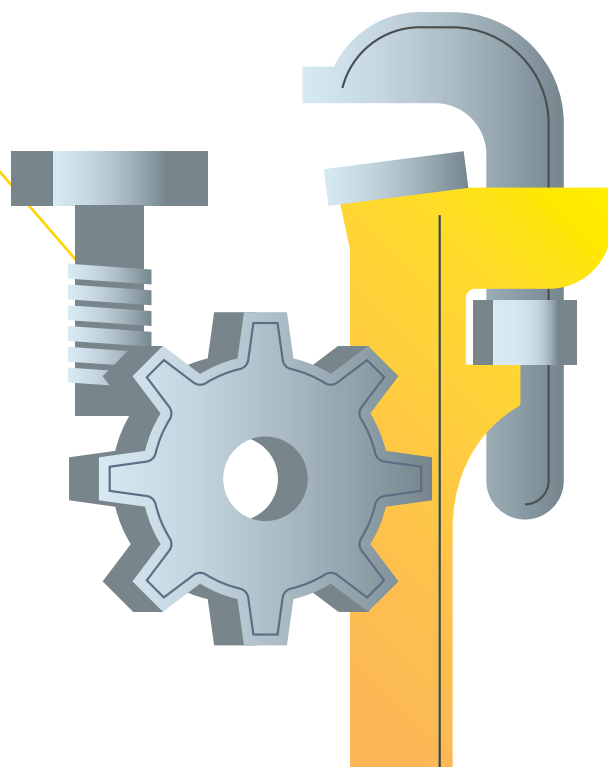
Emplois
1.789
+4 % sur
1 an

Évolution
2020-25
+4 %

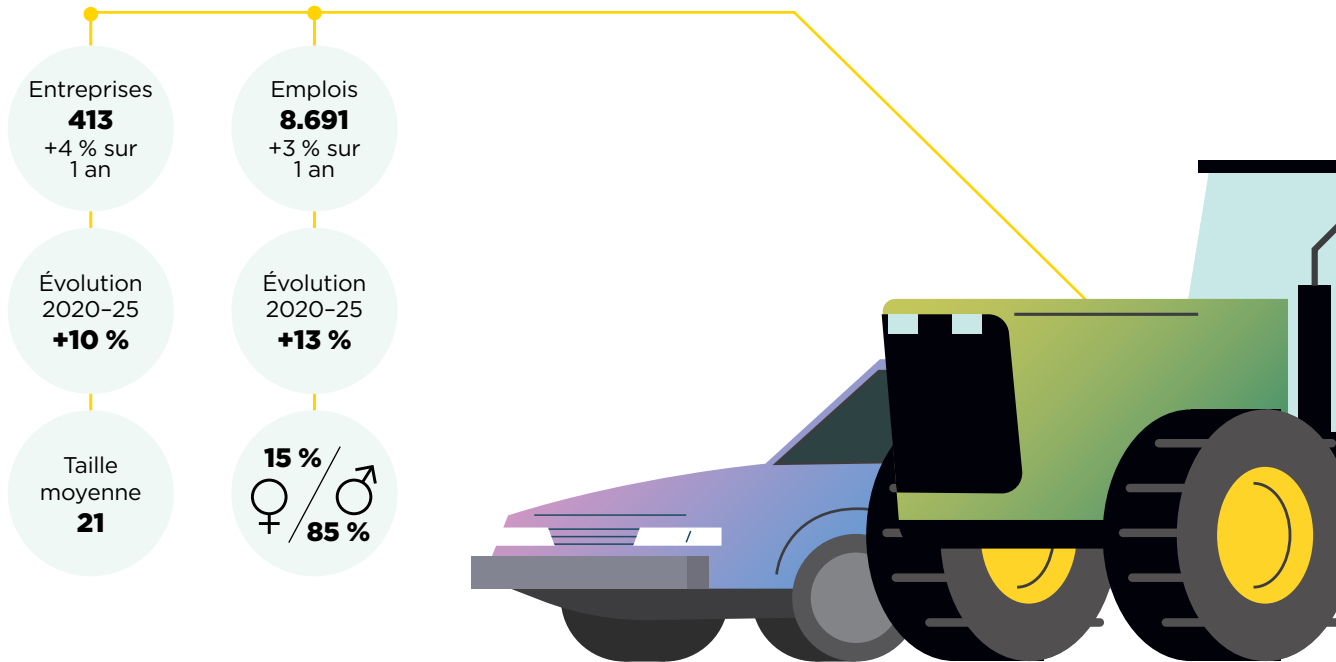
Évolution
2020-25
-7 %

Taille
moyenne
17

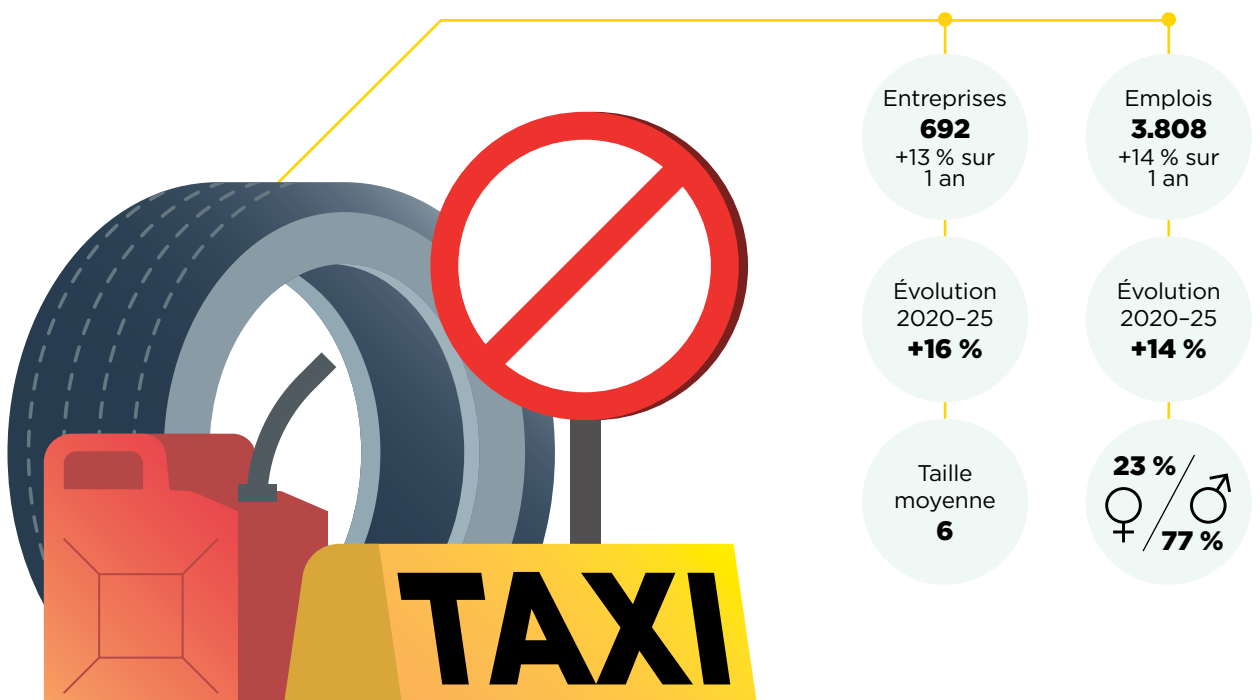
12 % / **88 %**
♀ / ♂



MÉCANIQUE AUTOMOBILE, INDUSTRIELLE ET AGRICOLE



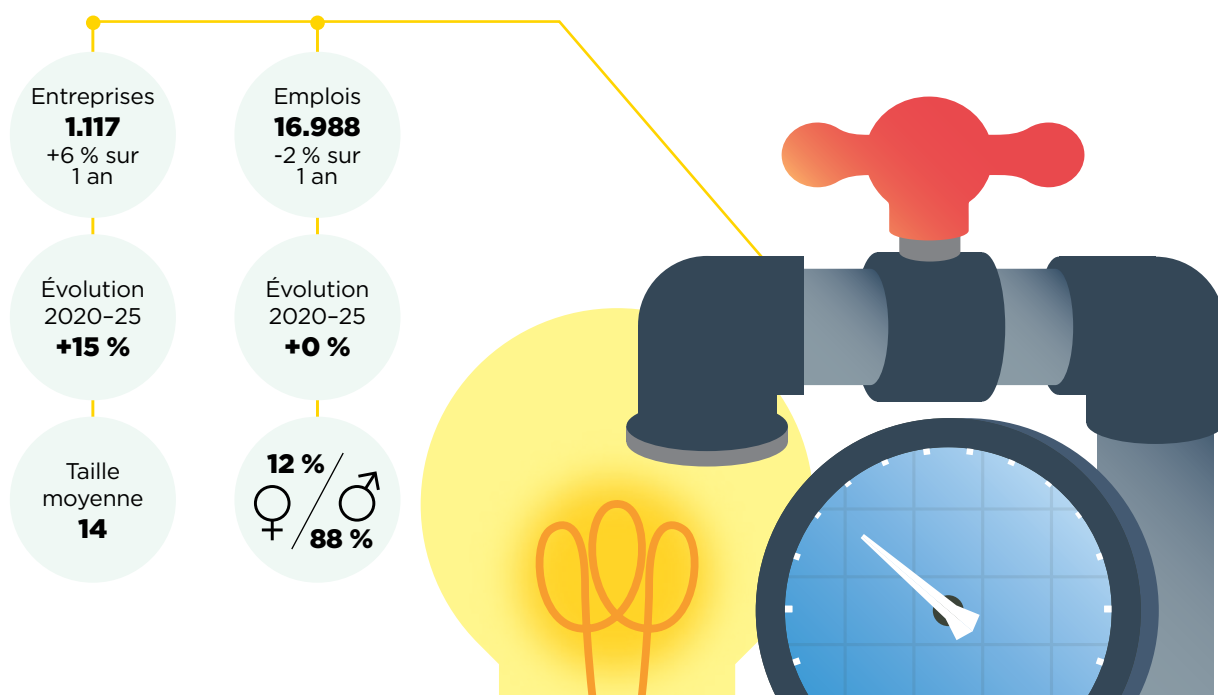
PRESTATIONS DE SERVICES LIÉS À L'AUTOMOBILE



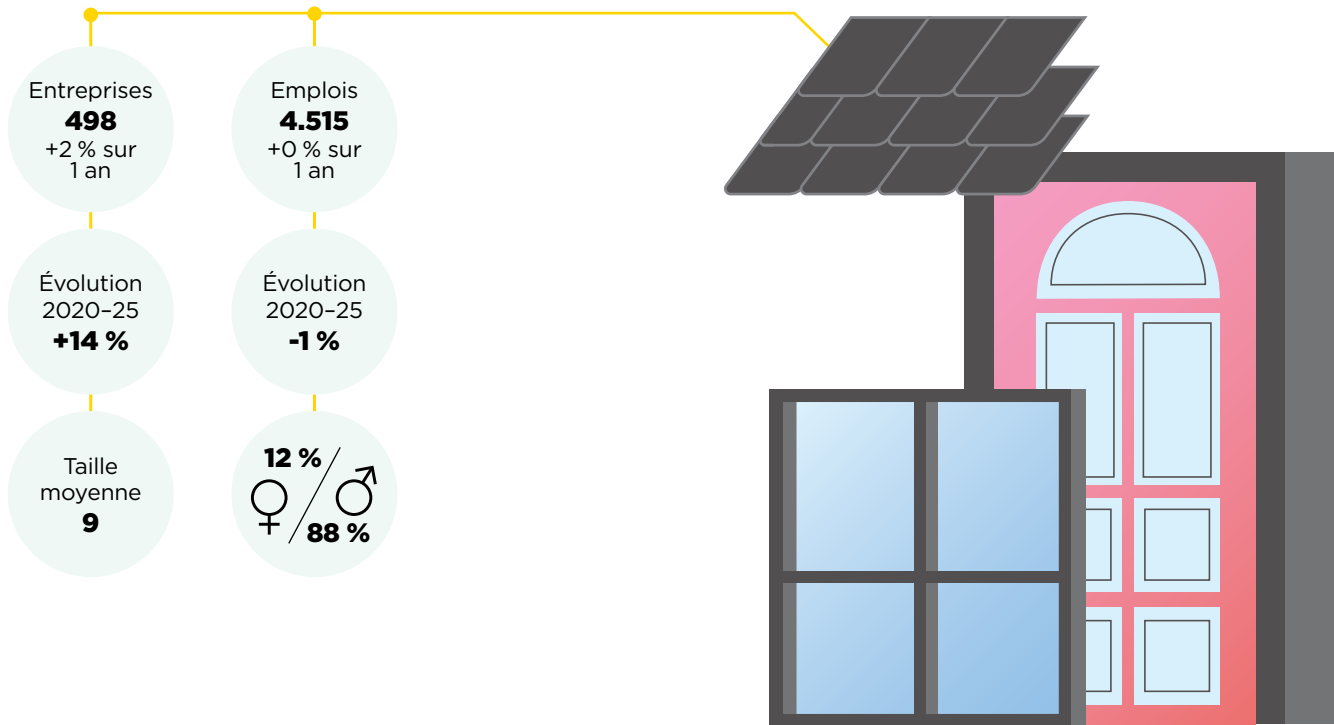
GROS-ŒUVRE ET GÉNIE CIVIL



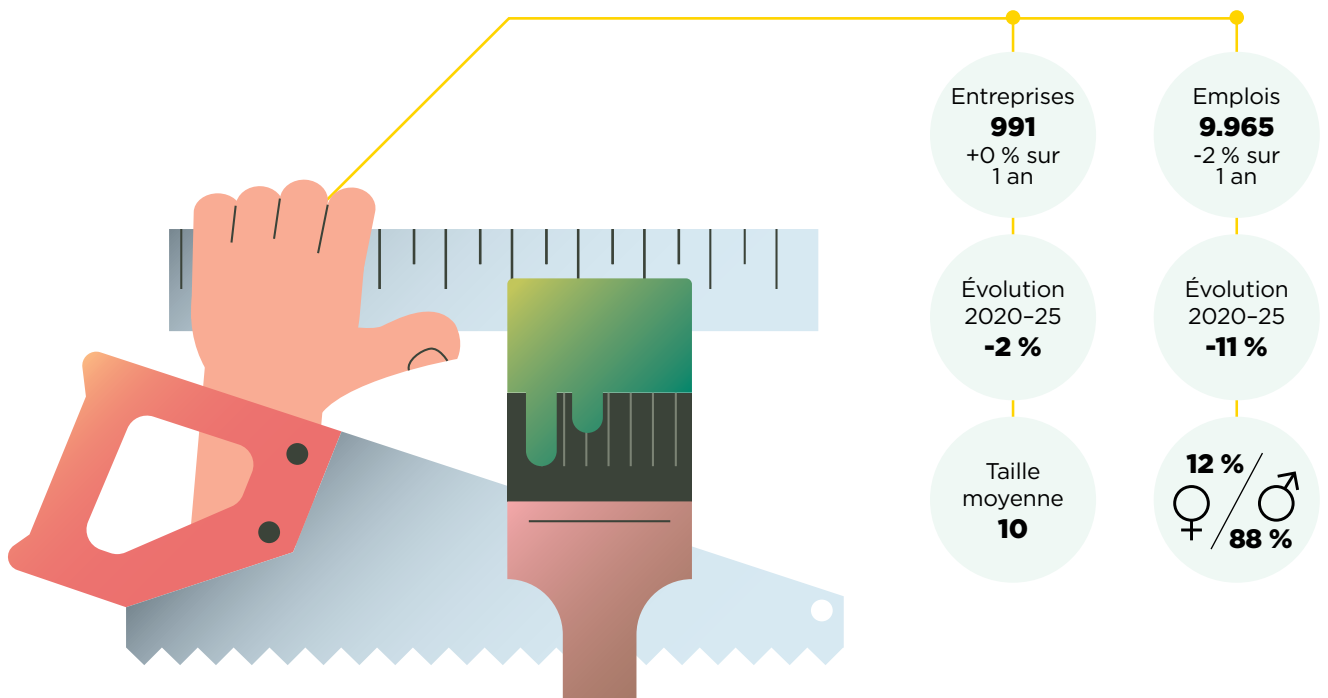
INSTALLATIONS TECHNIQUES DU BÂTIMENT



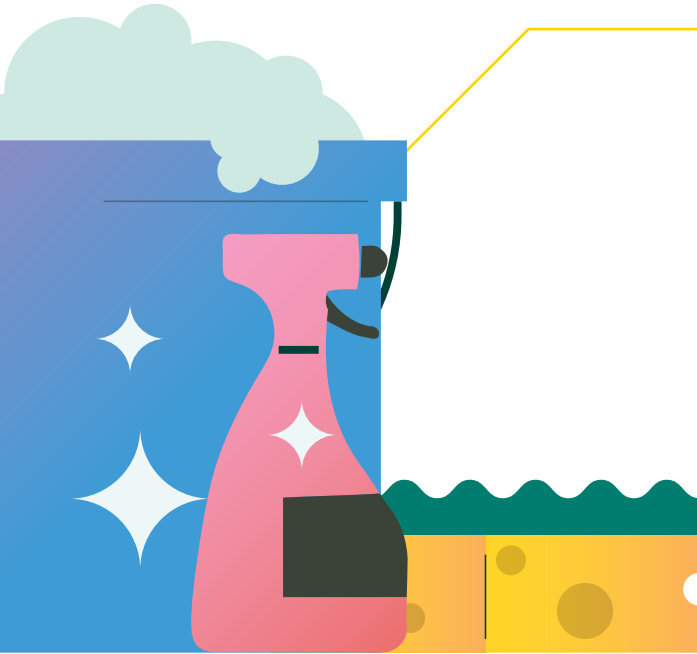
FERMETURE DU BÂTIMENT



PARACHÈVEMENT



ENTRETIEN & MAINTENANCE DU BÂTIMENT



Entreprises
681
+19 % sur
1 an

Emplois
15.802
-2 % sur
1 an

Évolution
2020-25
+91 %

Évolution
2020-25
+19 %

Taille
moyenne
23

75 % ♀ / **25 %** ♂

CRÉATIONS FLORALES, ENTRETIEN DES FORÊTS ET JARDINS

Entreprises
362
+5 % sur
1 an

Emplois
2.215
+15 % sur
1 an

Évolution
2020-25
+28 %

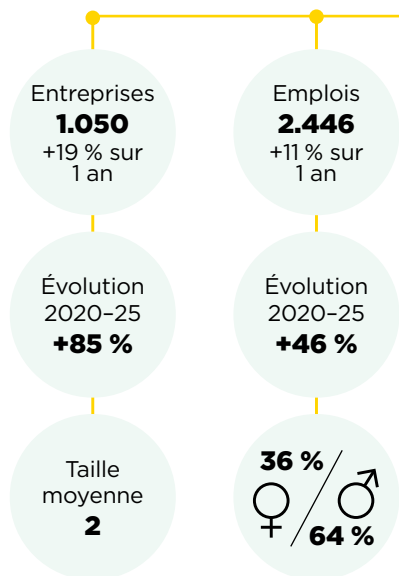
Évolution
2020-25
+58 %

Taille
moyenne
6

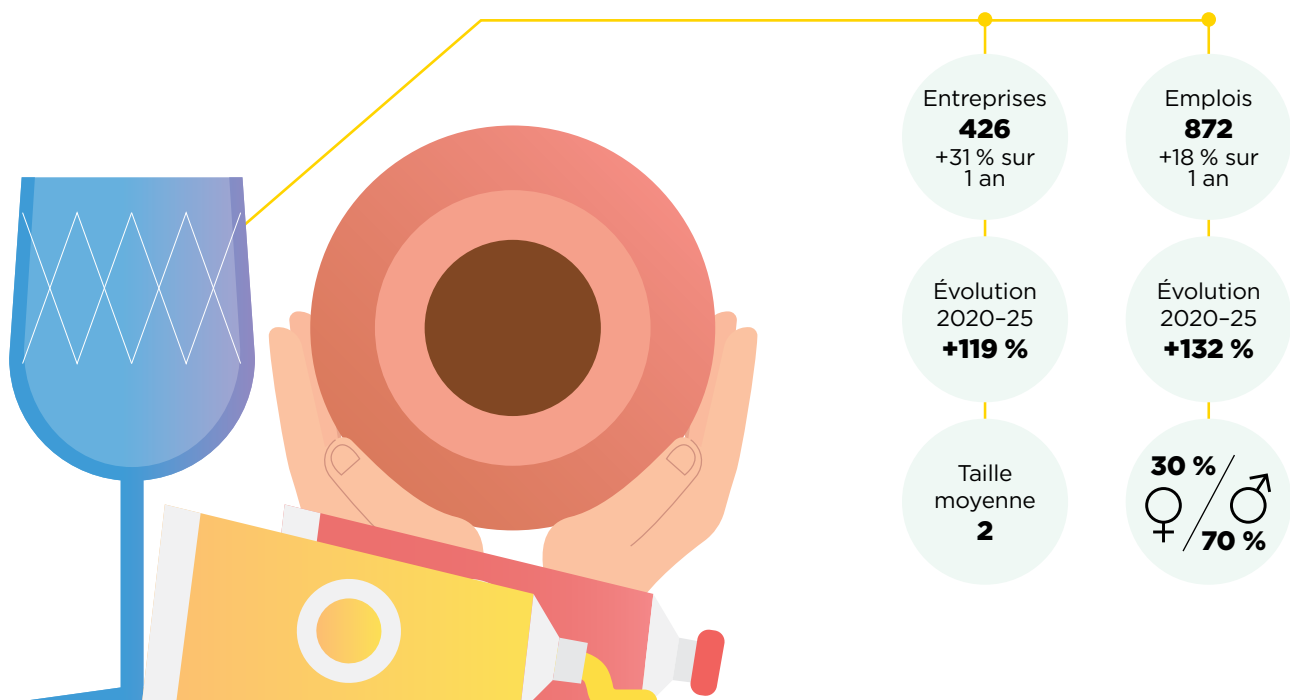
26 % ♀ / **74 %** ♂



COMMUNICATION, MULTIMÉDIA & SPECTACLE



ARTISANAT D'ART ET ACTIVITÉS DIVERSES



ANNEXE : LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT



ACTIVITÉS ARTISANALES

LISTES

ALIMENTATION

| | |
|--|---|
| Boulangier-pâtissier | A |
| Boucher | A |
| Traiteur | A |
| Fabricant de glaces, de gaufres et de crêpes | B |
| Meunier | B |
| Chevillard-abatteur de bestiaux | B |
| Fabricant de salaisons et de tripes | B |
| Distillateur-brasseur-malteur | C |
| Producteur-artisan d'aliments | C |



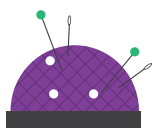
SANTÉ

| | |
|---|---|
| Opticien-optométriste | A |
| Audio-prothésiste | A |
| Prothésiste-dentaire | A |
| Orthopédiste-cordonnier-bandagiste | A |
| Mécanicien de matériel médico-chirurgical | B |



SOINS À LA PERSONNE

| | |
|---|---|
| Coiffeur | A |
| Esthéticien | A |
| Pédicure | B |
| Manucure-maquilleur | B |
| Confectionneur d'articles de cosmétique | B |
| Barbier | B |
| Tatoueur | C |
| Toiletteur pour animaux de compagnie | C |



MODE

| | |
|------------------------------|---|
| Styliste | B |
| Nettoyeur à sec-blanchisseur | B |
| Cordonnier réparateur | B |
| Bijoutier-orfèvre-horloger | B |
| Retoucheur de vêtements | B |
| Repasseur | C |



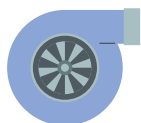
TRANSFORMATION DES MÉTAUX ET CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

| | |
|---|---|
| Entrepreneur de constructions métalliques | A |
| Forgeron-galvaniseur-entrepreneur de traitement de surfaces métalliques | B |
| Maréchal-ferrant | B |
| Chaudronnier-constructeur de réservoirs et de pièces en tôle | B |
| Dépanneur en serrurerie | B |
| Fabricant de panneaux de signalisation et de plaques d'immatriculation | B |



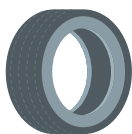
MÉCANIQUE GÉNÉRALE

| | |
|-------------------------------------|---|
| Mécanicien en mécanique générale | A |
| Armurier | A |
| Bobineur | A |
| Affûteur d'outils | B |
| Constructeur de fours de production | B |



MÉCANIQUE AUTOMOBILE, INDUSTRIELLE ET AGRICOLE

| | |
|--|---|
| Mécatronicien de machines et de matériels industriels, de la construction et de matériels agricoles et viticoles | A |
| Mécatronicien d'autos et de motos | A |
| Constructeur-réparateur de carrosseries | A |
| Constructeur-réparateur de bateaux | B |
| Débosselleur-peintre de véhicules | B |
| Mécanicien de cycles | B |



PRESTATIONS DE SERVICES LIÉS À L'AUTOMOBILE

| | |
|---|---|
| Exploitant d'auto-école | A |
| Expert en automobiles | A |
| Agent de maintenance de véhicules-vulcanisateur | B |
| Remorqueur | C |
| Nettoyeur manuel de véhicules | C |
| Loueur de taxis et de voitures de location | C |
| Loueur d'ambulances | C |



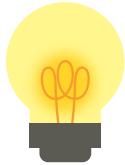
GROS-ŒUVRE ET GÉNIE CIVIL

Entrepreneur de construction et de génie civil **A**

Entrepreneur d'isolations thermiques, acoustiques et d'étanchéité **A**

Entrepreneur de terrassement, d'excavation, de canalisation, d'asphaltage, de bitumage-
poseur de jointements, ferrailleur pour béton armé-entrepreneur de forage et d'ancrage **B**

Confectionneur de chapes **B**



INSTALLATIONS TECHNIQUES DU BÂTIMENT

Installateur chauffage-sanitaire-frigoriste **A**

Électricien **A**

Installateur d'ascenseurs, de monte-charges, d'escaliers mécaniques et de matériel de
manutention **A**

Installateur d'équipements électroniques **A**

Réparateur de machines domestiques, de jeux et d'automates **B**

Mécanicien de matériel d'incendie **B**

Installateur d'enseignes lumineuses **B**

Recycleur d'équipements électriques et électroniques **B**

Ramoneur-fumiste-nettoyeur de toitures-constructeur-poseur de cheminées et de
poêles **B**

Concepteur d'installations des techniques du bâtiment **C**

Réparateur de matériel de communication mobile **C**



FERMETURE DU BÂTIMENT

Charpentier-couvreur-ferblantier **A**

Fabricant-poseur de volets et de jalousies **B**

Installateur de mesures de sécurité en altitude **B**

Monteur-constructeur d'échafaudages **B**

Poseur-monteur de fenêtres, de portes et de meubles préfabriqués **B**

Poseur de systèmes de protection solaire **B**

Vitrier-miroitier **B**



PARACHÈVEMENT

Menuisier-ébéniste **A**

Carreleur-marbrier-tailleur de pierres **A**

Peintre-plafonneur-façadier **A**

Poseur-monteur et restaurateur d'éléments préfabriqués et de parquets **B**

Aménageur de locaux **B**



ENTRETIEN & MAINTENANCE DU BÂTIMENT

Chasseur de nuisibles **B**

Nettoyeur de bâtiments et de monuments **B**

Aide ménagère **C**

Agent technique d'immeuble **C**



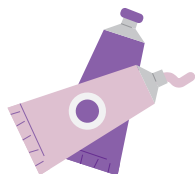
CRÉATIONS FLORALES, ENTRETIEN DES FORÊTS ET JARDINS

| | |
|------------------------------------|----------|
| Entrepreneur paysagiste | B |
| Entrepreneur de travaux forestiers | B |
| Fleuriste | B |



COMMUNICATION, MULTIMÉDIA ET SPECTACLE

| | |
|--|----------|
| Relieur | B |
| Opérateur de son, de lumière et d'éclairage | B |
| Fabricant-réparateur d'instruments de musique | B |
| Maquettiste | B |
| Imprimeur | B |
| Producteur de son | C |
| Exploitant d'un atelier graphique | C |
| Photographe-cadreur | C |
| Cartonnier | C |
| Accordeur d'instruments de musique | C |
| Réalisateur de décors de théâtre, de cinéma et de télévision | C |



ARTISANAT D'ART ET ACTIVITÉS DIVERSES

| | |
|---|----------|
| Instructeur de natation | A |
| Entrepreneur de pompes funèbres | B |
| Activités artisanales travaillant le bois, peintre laqueur sur bois, encadreur, sculpteur-tourneur sur bois | C |
| Activités artisanales travaillant le métal, graveur, étameur, fondeur d'art, repousseur sur métaux, fabricant d'articles de fausse bijouterie, ferronnier d'art | C |
| Activités artisanales travaillant les minéraux, souffleur de verre, tailleur-graveur sur verre et cristal, potier-céramiste, émailleur, vitrier d'art, sculpteur de pierres, mosaïste | C |
| Activités artisanales travaillant les fibres, tisserand, lissier, brodeur, tricoteur | C |
| Activités artisanales travaillant les matériaux divers, fabricant de jouets et d'objets de souvenirs, constructeur de cadrans solaires, cirier, rempailleur-vannier, fabricant de fleurs artificielles, fabricant d'ornements d'église, relieur d'art | C |
| Designer | C |



**RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS
CHIFFRÉES DE L'ARTISANAT SUR**

► chiffres.cdm.lu

2, Circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg-Kirchberg
B.P. 1604 · L-1016 Luxembourg
(+352) 42 67 67-1
economie@cdm.lu

cdm.lu
handwierk.lu
services.cdm.lu
formations.cdm.lu